



BORDEAUX
MÉTROPOLE

Rapport
annuel
d'activité
2017



Édito	5
Le Conseil de Métropole	8
2017, la Métropole accélère	12
Repères	14
Grands projets 2017	20
Économie et emploi	24
Habitat et urbanisme	30
Déplacements	36
Environnement et qualité de vie	42
Gouvernance	48
Territoires et mutualisation	54



28

COMMUNES

57 880

HECTARES

760 933*

HABITANTS

2017 : Bordeaux Métropole à grande vitesse

Jamais Bordeaux et les grandes capitales européennes n'auront été aussi proches. Année majeure pour notre métropole, 2017 voit se concrétiser le projet d'une décennie : l'ouverture d'une Ligne à Grande Vitesse plaçant l'agglomération bordelaise à 2h04 de Paris.

Les effets d'une telle avancée ne se sont pas fait attendre. Forte d'un rayonnement grandissant, Bordeaux Métropole accueille un nombre inédit de conventions et de congrès d'envergure. Alors que se déploie sa marque territoriale « Magnetic Bordeaux », elle connaît un record d'implantation d'entreprises et de création d'emplois. 2017 marque, à n'en pas douter, l'entrée de notre métropole dans une dimension nouvelle, à la dynamique accrue. Tout le défi désormais consiste à adapter notre action aux incidences que génère une attractivité grandissante, allant bien au-delà de nos frontières.

Afin de maintenir la Haute qualité de vie caractéristique de notre territoire, les services de Bordeaux Métropole mettent en œuvre une stratégie globale des mobilités. Tandis que le réseau TBM enregistre une forte hausse de sa fréquentation, la 3^e phase d'extension du tramway se poursuit avec la première soudure de rails de la ligne D et l'extension de la ligne C vers Villenave-d'Ornon. Parallèlement, pour pacifier durablement les relations entre usagers, le pont de pierre demeure réservé aux modes doux, le temps d'une nouvelle période d'expérimentation. Et la pose de la première pierre du pont Simone-Veil vient marquer, symboliquement, la métamorphose à venir en matière de franchissement de la Garonne et de lien entre les deux rives.

Pour répondre à la forte pression foncière locale dans un contexte de croissance démographique significative, Bordeaux Métropole poursuit une politique d'aménagement urbain ambitieuse et qualitative : adhésion au futur Établissement foncier Nouvelle-Aquitaine, avancées importantes du programme « 50 000 logements autour des axes de transports collectifs », élaboration d'une charte du bien construire...

La Métropole s'attache également à offrir à tous un cadre de vie respectueux de l'environnement. Pour ce faire, elle s'engage au côté de l'ADEME en faveur d'un « Territoire zéro déchet, zéro gaspillage » et met en ligne une plateforme dédiée à la rénovation énergétique de l'habitat. Territoire d'art et de sport, Bordeaux Métropole réunit 20 000 coureurs à l'occasion de la 3^e édition de son marathon et porte une centaine de propositions artistiques à l'occasion de la saison culturelle *paysages*.

Enfin, après deux années de fonctionnement, les premiers résultats de notre processus de mutualisation sont perceptibles. Au moment où de nouvelles communes s'y impliquent, je tiens à saluer ici les efforts entrepris par chacun des services afin d'optimiser et d'adapter leur organisation. Tous ensemble, nous construirons l'action publique efficiente et réactive de demain.



Alain Juppé
Président de Bordeaux Métropole
Maire de Bordeaux
ancien Premier ministre

28 COMMUNES DE LA MÉTROPOLE

MOYENNE DE LA MÉTROPOLE



LÉGENDE



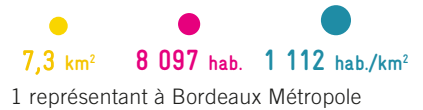
AMBARÈS-ET-LAGRAVE



AMBÈS



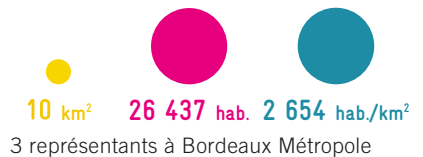
ARTIGUES-PRÈS-BORDEAUX



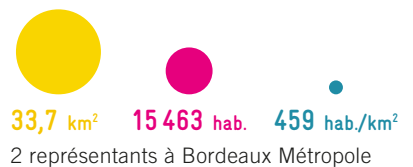
BASSENS



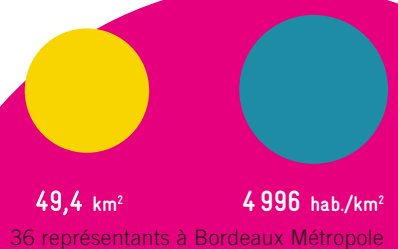
BÈGLES



BLANQUEFORT



BORDEAUX



246 586 hab

BOULIAC

7,5 km² 3 335 hab. 446 hab./km²

1 représentant à Bordeaux Métropole

LE BOUSCAT

5,3 km² 23 439 hab. 4 439 hab./km²

3 représentants à Bordeaux Métropole

BRUGES

14,2 km² 17 567 hab. 1 235 hab./km²

2 représentants à Bordeaux Métropole

CARBON-BLANC

3,9 km² 7 352 hab. 1 904 hab./km²

1 représentant à Bordeaux Métropole

CENON

5,5 km² 24 039 hab. 4 355 hab./km²

3 représentants à Bordeaux Métropole

EYSINES

12 km² 21 813 hab. 1 816 hab./km²

2 représentants à Bordeaux Métropole

FLOIRAC

8,7 km² 16 756 hab. 1 933 hab./km²

2 représentants à Bordeaux Métropole

GRADIGNAN

15,8 km² 24 841 hab. 1 575 hab./km²

3 représentants à Bordeaux Métropole

LE HAILLAN

9,3 km² 10 791 hab. 1 165 hab./km²

1 représentant à Bordeaux Métropole

LE TAILLAN-MÉDOC

15,2 km² 9 779 hab. 645 hab./km²

1 représentant à Bordeaux Métropole

LORMONT

7,4 km² 21 128 hab. 2 871 hab./km²

3 représentants à Bordeaux Métropole

MARTIGNAS-SUR-JALLE

26,4 km² 7 332 hab. 279 hab./km²

1 représentant à Bordeaux Métropole

MÉRIGNAC

48,2 km² 69 301 hab. 1 439 hab./km²

10 représentants à Bordeaux Métropole

PAREMPUYRE

21,8 km² 8 024 hab. 368 hab./km²

1 représentant à Bordeaux Métropole

PESSAC

38,8 km² 61 514 hab. 1 585 hab./km²

8 représentants à Bordeaux Métropole

SAINT-AUBIN DE MÉDOC

34,7 km² 6 704 hab. 193 hab./km²

1 représentant à Bordeaux Métropole

SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND

10,8 km² 2 175 hab. 201 hab./km²

1 représentant à Bordeaux Métropole

SAINT-MÉDARD-EN-JALLES

85,3 km² 29 779 hab. 349 hab./km²

4 représentants à Bordeaux Métropole

SAINT-VINCENT-DE-PAUL

13,9 km² 1 021 hab. 74 hab./km²

1 représentant à Bordeaux Métropole

TALENCE

8,4 km² 41 182 hab. 4 932 hab./km²

6 représentants à Bordeaux Métropole

VILLENAVE-D'ORNON

21,3 km² 31 027 hab. 1 459 hab./km²

4 représentants à Bordeaux Métropole

CONSEIL DE MÉTROPOLE

Depuis avril 2014,
Alain Juppé est Président
de Bordeaux Métropole qui
regroupe 28 communes et
760 933 habitants.

LE CONSEIL

Les décisions de Bordeaux Métropole sont prises par le Conseil de Métropole, organe délibérant qui réunit 105 conseillers représentant les 28 communes qui la composent. Le Conseil se réunit onze fois par an en séance publique et vote les projets préalablement examinés par les commissions spécialisées et par le Bureau. Il peut déléguer une partie de ses attributions au Président et au Bureau.

LE PRÉSIDENT

Le Président est élu par les conseillers à la majorité absolue et à bulletin secret. Responsable de l'administration, il incarne l'exécutif de Bordeaux Métropole, réunit le Conseil, fixe son ordre du jour et peut déléguer ses fonctions à des élus et à des fonctionnaires.

LE BUREAU

Instance d'information, de débat, d'orientation et de validation, le Bureau est piloté par le Président de Bordeaux Métropole. Il est accompagné de 20 Vice-présidents et des 11 Maires conseillers délégués, chargés d'une ou plusieurs délégations sur des compétences spécifiques.

LES COMMISSIONS

Composées de conseillers représentant tous les groupes politiques siégeant au Conseil, les commissions examinent les dossiers et préparent les décisions dans leur domaine de compétence. Leur avis est consultatif. Leur nombre et leurs attributions sont définis par le Conseil.

Chaque commission, composée de conseillers représentant tous les groupes politiques siégeant au Conseil, est chargée d'étudier et d'émettre un avis sur les affaires soumises, relevant de leur domaine de compétence.

LES GROUPES POLITIQUES

Les conseillers peuvent se constituer en groupes politiques. Le nombre d'élus pour constituer un groupe est fixé par le règlement intérieur du Conseil qui définit également les moyens dont ces groupes disposent.

PRÉSIDENT



Alain JUPPÉ
Maire de Bordeaux
Président de Bordeaux Métropole

COMPOSITION DU BUREAU

VICE-PRÉSIDENT(E)S

Année 2017



Alain ANZIANI
Maire de Mérignac
Mise en œuvre de la métropolisation



Dominique IRIART
Conseillère municipale de Talence
AggloCampus - Enseignement supérieur - Recherche et innovation



Christophe DUPRAT
Maire de Saint-Aubin de Médoc
Transports et stationnement (Réseau TBM, pôles multimodaux)



Virginie CALMELS
1^{re} Adjointe au Maire de Bordeaux
Sites majeurs d'attractivité économique



Christine BOST
Maire d'Eysines
Zones d'activité de proximité, Économie Sociale et Solidaire, Commerce et artisanat



Michel LABARDIN
Maire de Gradignan
Transports de demain (Création TCSP, SDDOM)



Patrick BOBET
Maire du Bouscat
Finances



Jean-François EGRON
Maire de Cenon
Administration générale, Ressources humaines



Franck RAYNAL
Maire de Pessac
Proximité (Relation avec les communes et CODEV)



Jacques MANGON
Maire de Saint-Médard-en-Jalles
Urbanisme réglementaire (PLU 3.1 et SCoT), Stratégie foncière



Clément ROSSIGNOL-PUECH
Maire de Bègles
Nature (55 000 ha, espaces naturels et agricoles)



Patrick PUJOL
Maire de Villenave-d'Ornon
Voirie, Domaine public, Sécurité et réglementation du domaine public



Anne-Lise JACQUET
Maire d'Artigues-près-Bordeaux
Eau et Assainissement



Claude MELLIER
Conseillère municipale de Mérignac
Infrastructures routières et ferroviaires, Franchisements et raccordements



Agnès VERSEPUY
Maire du Taillan-Médoc
Équipements d'intérêt métropolitain (Grande Salle de spectacles, équipements culturels et sportifs d'intérêt métropolitain)



Michel DUCHÈNE
Conseiller municipal de Bordeaux
Grands projets d'aménagement urbains (ZAC, PAE, aménagements centres-bourgs)



Brigitte TERRAZA
Maire de Bruges
Mobilité alternative, Modes doux, Covoiturage, Plan des déplacements d'entreprise



Jean TOUZEAU
Maire de Lormont
Habitat, Logement, Politique de la ville



Anne WALRYCK
Conseillère municipale de Bordeaux
Développement Durable (Agenda 21, Plan Climat, Transition énergétique, Réseau de chaleur)



Dominique ALCALA
Maire de Bouliac
Collecte, tri et traitement des déchets

CONSEILLERS(ÈRES) DÉLÉGUÉS(ES)



Michel HÉRITIÉ
Maire d'Ambarès-et-Lagrave
Soutien aux événements d'intérêt métropolitain et à la programmation culturelle dans les territoires



Kevin SUBRENAT
Maire d'Ambès
Risques technologiques et naturels



Jean-Pierre TURON
Maire de Bassens
Préservation de la ressource en eau (Ressources de substitution et préservation des nappes phréatiques)



Véronique FERREIRA
Maire de Blanquefort
Opérations d'aménagement urbain hors centres-villes



Alain TURBY
Maire de Carbon-Blanc
Métropole numérique



Jean-Jacques PUYOBRAU
Maire de Floirac
Financements européens et suivi du Contrat de plan État-Région



Andréa KISS
Maire de Haillan
Parcs urbains



Michel VERNEJOU
Maire de Martignas-sur-Jalle
Relations internationales et coopération décentralisée



Béatrice DE FRANÇOIS
Maire de Parempuyre
Développement de l'agriculture de proximité et des circuits courts



Josiane ZAMBON
Maire de Saint-Louis-de-Montferrand
Valorisation du fleuve

LES CONSEILLERS MÉTROPOLITAINS

Année 2017



Emmanuelle
AJON
Bordeaux



Erick
AOUIZERATE
Bordeaux



Cécile
BARRIÈRE
Saint-Médard-
en-Jalles



Léna BEAULIEU
Mérignac



Maribel
BERNARD
Bordeaux



Odile BLEIN
Ambarès-et-
Lagrave



Jean-Jacques
BONNIN
Talence



Isabelle
BOUDINEAU
Bègles



Guillaume
BOURROUILH-
PARÈGE
Bruges



Jacques
BOUTEYRE
Saint-Médard-
en-Jalles



Marie-Christine
BOUTHEAU
Cenon



Anne BRÉZILLON
Bordeaux



Nicolas
BRUGÈRE
Bordeaux



Sylvie CASSOU-
SCHOTTE
Mérignac



Alain
CAZABONNE
Talence



Didier
CAZABONNE
Bordeaux



Anne-Marie
CAZALET
Bordeaux



Chantal CHABBAT
Talence



Gérard
CHAUSSET
Mérignac



Solène CHAZAL
Bordeaux



Brigitte COLLET
Bordeaux



Emmanuelle
CUNY
Bordeaux



Jean-Louis
DAVID
Bordeaux



Yohan DAVID
Bordeaux



Nathalie
DELATTRE
Bordeaux



Michèle
DELAUNAY
Bordeaux



Stéphane DELAUX
Bordeaux



Arnaud DELLU
Talence



Laurence
DESSERTINE
Bordeaux



Gérard DUBOS
Pessac



Michèle FAORO
Lormont



Vincent
FELTESSE
Bordeaux



Marik FETOUH
Bordeaux



Jean-Claude
FEUGAS
Lormont



Nicolas FLORIAN
Bordeaux



Florence FORZY-
RAFFARD
Bordeaux



Philippe FRAILE-
MARTIN
Bordeaux



Magati FRONZES
Bordeaux



Guillaume
GARRIGUES
Talence



Max GUICHARD
Cenon

Les 105 conseillers métropolitains (Président et membres du Bureau compris) sont élus depuis le printemps 2014 au suffrage universel direct par fléchage lors des élections municipales. Le nombre de conseillers élus dépend du nombre d'habitants de chaque commune, les plus petites se voyant attribuer un siège de fait et aucune ne pouvant disposer de plus de la moitié des sièges. La durée du mandat des élus métropolitains est calquée sur celle des conseillers municipaux, à savoir 6 ans.



Jacques GUICHOUX
Saint-Médard-en-Jalles



Jean-Pierre GUYOMARCH
Bordeaux



Daniel HICKEL
Gradignan



Pierre HURMIC
Bordeaux



Martine JARDINÉ
Villeneuve-d'Ornon



François JAY
Bordeaux



Franck JOANDET
Bègles



Bernard JUNCA
Le Bouscat



Conchita LACUEY
Florac



Bernard LE ROUX
Mérignac



Anne-Marie LEMAIRE
Villeneuve-d'Ornon



Pierre LOTHAIRE
Bordeaux



Zeineb LOUNICI
Pessac



Émilie MACERON-CAZENAVE
Le Bouscat



Éric MARTIN
Pessac



Thierry MILLET
Mérignac



Pierre de Gaëtan NJIKAM-MOULIOM
Bordeaux



Jacques PADIE
Blanquefort



Christine PEYRE
Mérignac



Ariette PIAZZA
Bordeaux



Michel POIGNONEC
Villeneuve-d'Ornon



Dominique POUSTYNNIKOFF
Pessac



Benoît RAUTUREAU
Pessac



Marie RÉCALDE
Mérignac



Fabien ROBERT
Bordeaux



Karine ROUX-LABAT
Gradignan



Alain SILVESTRE
Bordeaux



Gladys THIEBAULT
Pessac



Anne-Marie TOURNEPICHE
Pessac



Serge TOURNERIE
Eysines



Elizabeth TOUTON
Bordeaux



Thierry TRIJOULET
Mérignac



Marie-Hélène VILLANOVE
Bordeaux

2017, LA MÉTROPOLE ACCÉLÈRE



Marquée par l'ouverture de la LGV Bordeaux-Paris et le puissant rayonnement métropolitain qui en a résulté, 2017 a été une nouvelle année intense pour la Métropole. Dans un contexte de forte croissance démographique, d'achèvement de la réforme territoriale et de nouvel élargissement de ses compétences, Bordeaux Métropole s'est attachée à accorder au plus près ses moyens et ses ambitions. Résistant à la mobilisation du levier fiscal malgré une nouvelle baisse des dotations de l'État, elle a œuvré pour optimiser ses ressources, élargi ses partenariats et réussi à maintenir un haut niveau d'investissement.

Elle a poursuivi l'extension de son réseau de transports en commun et travaillé à apporter des solutions aux questions de mobilité. Soucieuse de préserver et de valoriser son patrimoine architectural comme naturel, elle a continué de servir le développement économique et urbanistique de son territoire, tout en réaffirmant sa politique de solidarité métropolitaine. Prenant en compte les voies émergentes, appuyant les stratégies prometteuses d'emplois, elle a cherché à soutenir et intensifier son attractivité en veillant à offrir à l'ensemble de ses habitants un cadre et une qualité de vie à la hauteur de leurs aspirations.

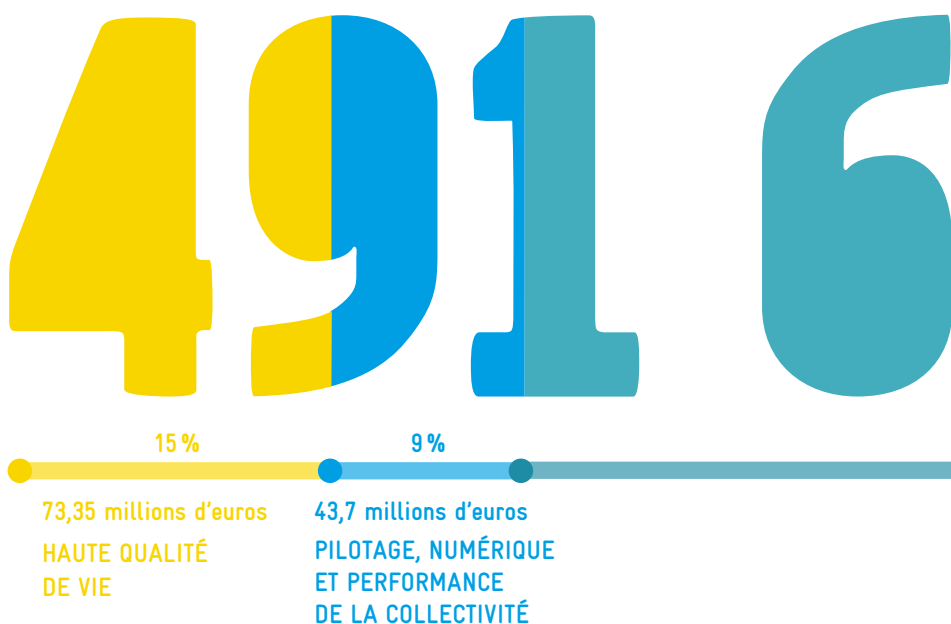


REPÈRES

INVESTISSEMENTS 2017

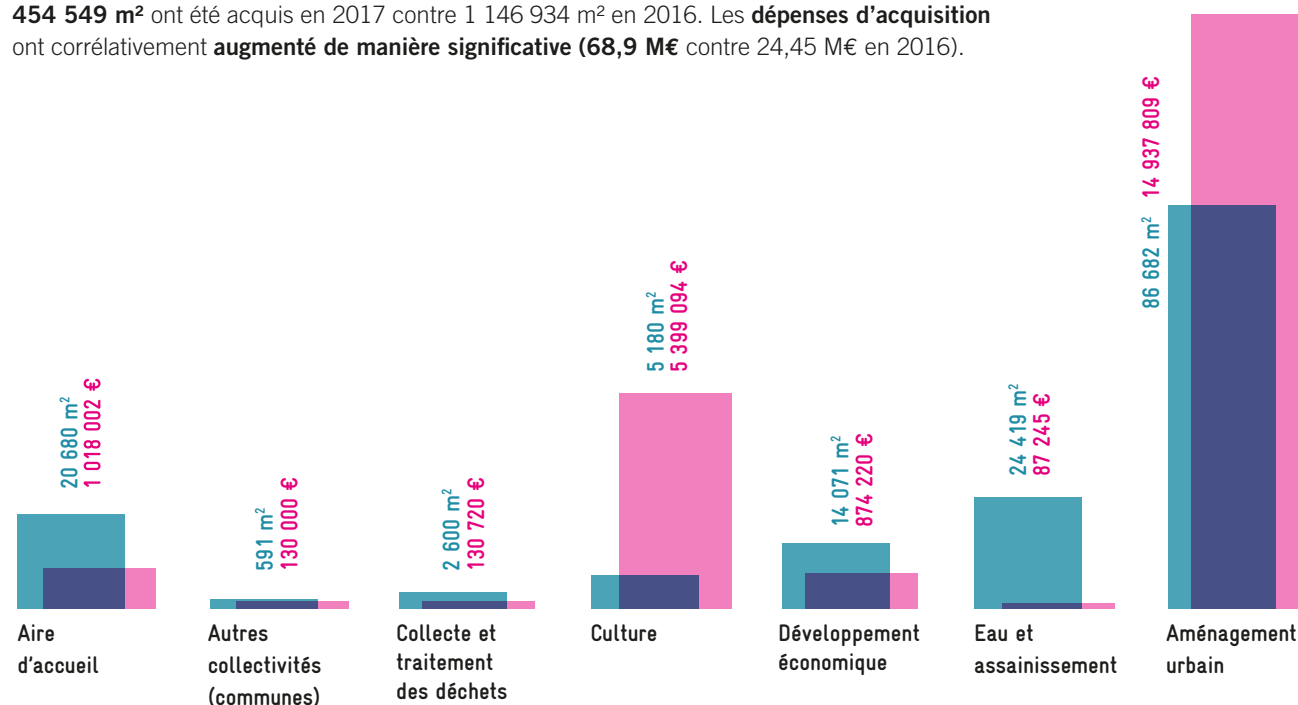
2017 a été marquée, dans un contexte d'élargissement accru du périmètre d'activité de la Métropole suite aux transferts d'équipements des communes et du Département, par un chiffre record de mandatement des dépenses d'équipement qui s'établit pour 2017 à **491,62 M€ tous budgets confondus**. La Métropole confirme ainsi sa volonté de renforcer son attractivité et d'accompagner, par les nombreux projets mis en œuvre, sa dynamique territoriale. Cette évolution se poursuit sur des bases financières saines grâce à une capacité de désendettement faible et un autofinancement encore important dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint toutefois.

PROGRAMME D'ÉQUIPEMENTS



DYNAMIQUE FONCIÈRE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

454 549 m² ont été acquis en 2017 contre 1 146 934 m² en 2016. Les **dépenses d'acquisition** ont corrélativement **augmenté de manière significative (68,9 M€** contre 24,45 M€ en 2016).



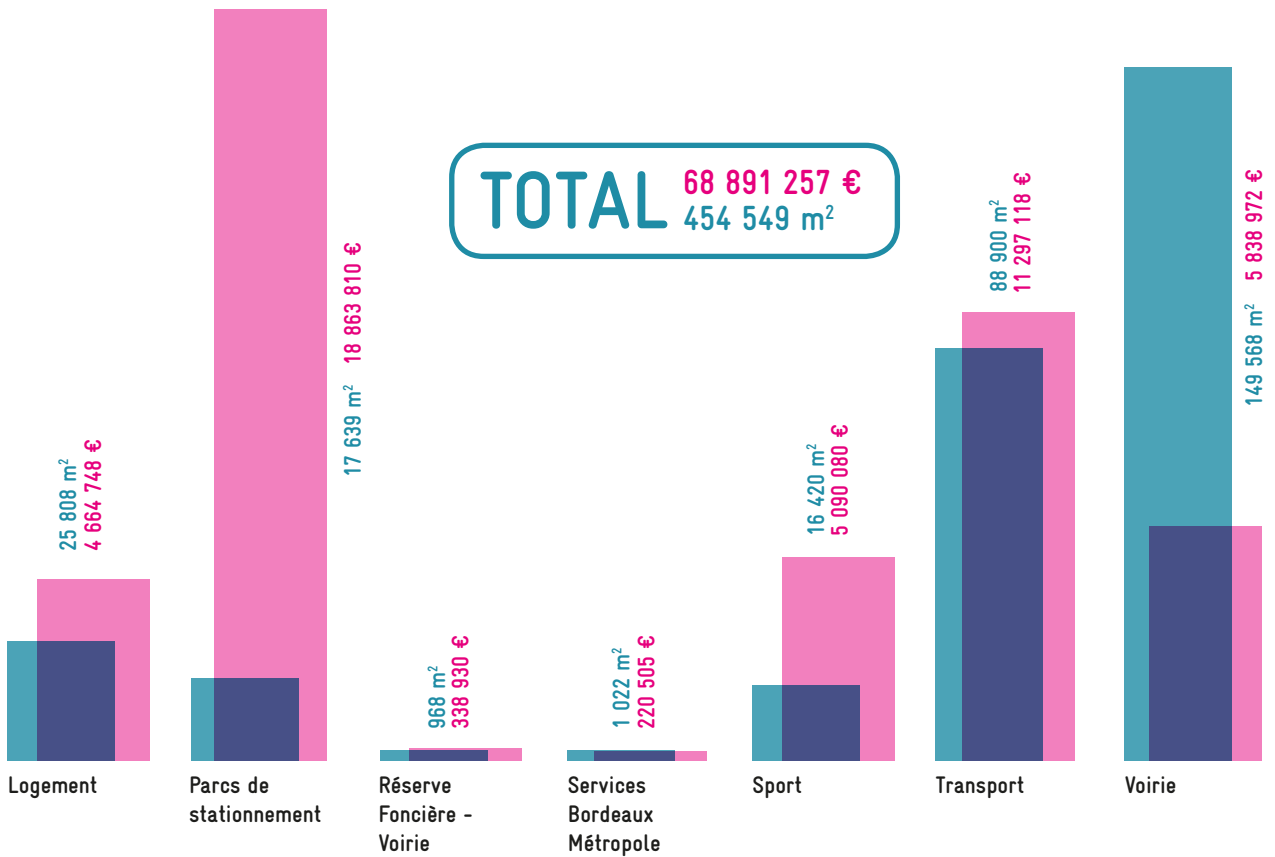
19 157 €

43%

33%

212 millions d'euros
MOBILITÉ, TRANSPORTS
ET DÉPLACEMENTS




162,56 millions d'euros
VALORISATION DU TERRITOIRE

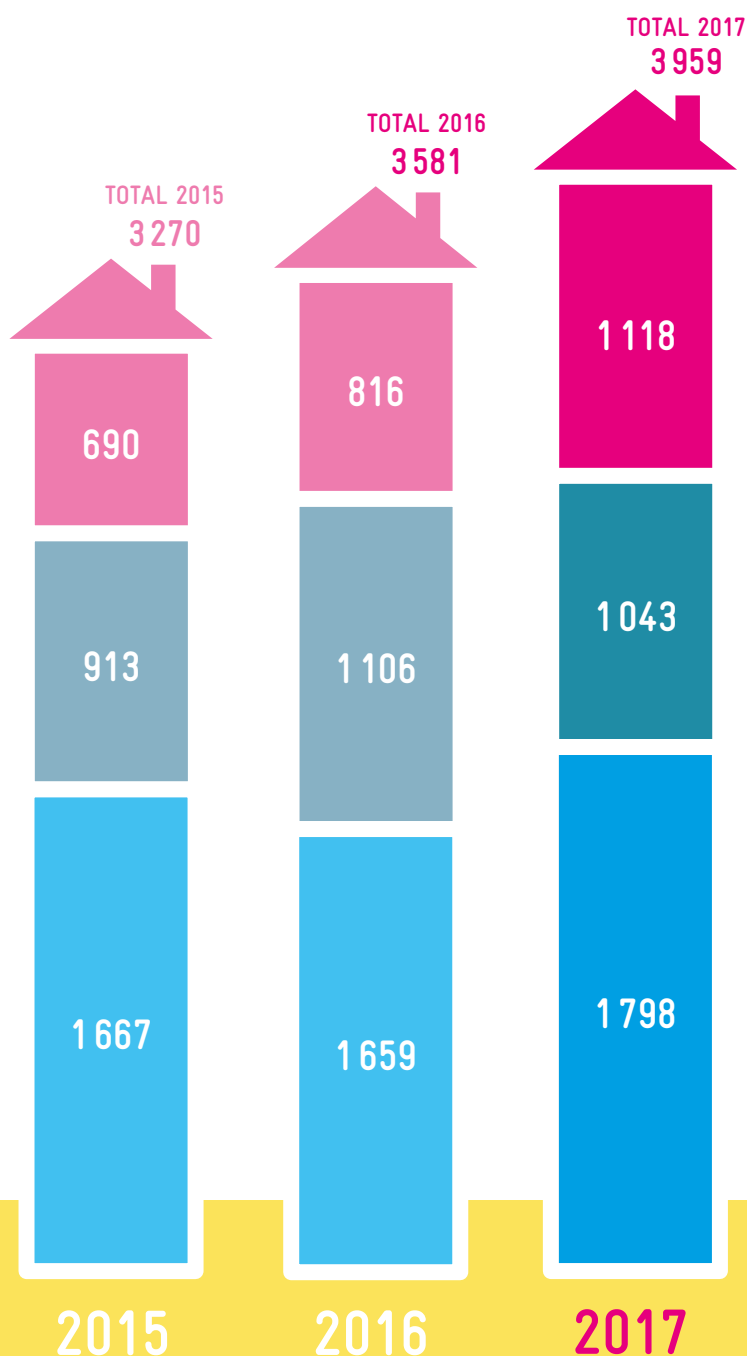


AMÉNAGEMENT URBAIN ET HABITAT

LA DYNAMIQUE DU LOCATIF SOCIAL

La reprise constatée depuis 2015 se confirme et les chiffres de 2017 dépassent les objectifs fixés au Plan local d'urbanisme (PLU) voté en décembre 2016. Des résultats qui illustrent la dynamique rencontrée sur la métropole depuis quelques années, et qui se traduisent dans un taux SRU en constante évolution. En 2017, plus de 70% des financements accordés se sont concentrés sur des communes déficitaires, ce qui constitue un motif fort de satisfaction pour la Métropole.

-  Logement PLS (Prêt locatif social)
-  PLAI (Prêt locatif aidé d'insertion)
-  PLUS (Prêt locatif à usage social)



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LEUR CROISSANCE

2017 a été marquée par la mise en place de la nouvelle feuille de route économique votée en 2016. Accompagner les entreprises, créer de nouveaux emplois, développer les interactions, renforcer les partenariats et intensifier l'attractivité ont été les priorités de la Métropole.

Vente de **4 fonciers économiques métropolitains**
(70 000 m²)

Accompagnement de **87 entreprises**
en recherche foncière et/ou immobilière

Soutien à l'intervention sur le territoire de **3 pôles de compétitivité, 2 technopoles, 4 clusters**

Création de **11 000 nouveaux emplois** salariés nets – source Urssaf.

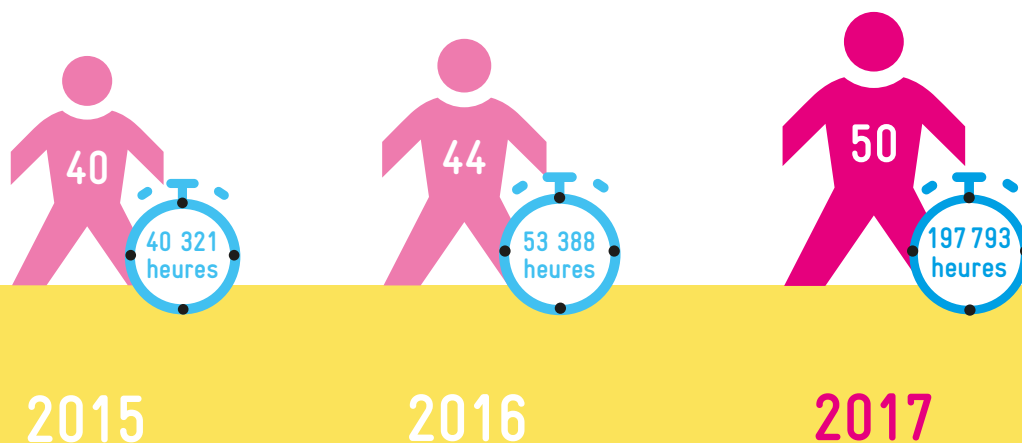
Record d'implantation de nouvelles entreprises sur la métropole (83 entreprises, 2 100 emplois annoncés) : Ubisoft, Betclac, OVH, Hermès

CLAUSES SOCIALES : L'INSERTION AU CŒUR DES MARCHÉS PUBLICS

Engagée dans une démarche d'achat exemplaire, Bordeaux Métropole a notifié aux entreprises 50 marchés incluant des clauses sociales, pour 197 793 heures d'insertion réalisées en 2017. 651 personnes éloignées de l'emploi ont bénéficié en 2017 de ce dispositif, avec comme prolongements :

- > 325 personnes toujours en contrat en fin d'année 2017, soit 50 %,
- > 148 personnes en sortie positive (CDI ou CDD de plus de 6 mois), soit 23 %,
- > 77 personnes en sortie dynamique (CDD de moins de 6 mois, contrat d'insertion), soit 12 %,
- > 101 personnes en situation d'abandon, de déménagement, de maladie notamment soit 15 %.

 Marchés avec clauses sociales notifiés  Heures d'insertion



DÉPLACEMENTS

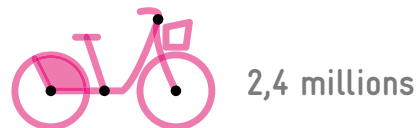
TBM, UN RÉSEAU TOUJOURS PLUS PERFORMANT

En 2017, le réseau TBM a enregistré 152 millions de voyages (V³ compris), soit une hausse de +8,5 % par rapport à 2016. Les V³ ont encore progressé avec plus de 2,582 millions d'emprunts mais ce sont les Bat³ qui, comme en 2016, ont connu la plus forte augmentation avec plus de 363 000 voyages, soit une hausse de 13,21 % par rapport à 2016. Les parcs-relais ont, quant à eux, connu une évolution de +5,4 % par rapport à l'année précédente.

Stationnements
en parcs-relais
et mixtes



Emprunts
de V³



Voyages
en bus
et tram

130 millions

Voyages
navette Bat³

243 250

2015

DÉCHETS MÉNAGERS

OPTIMISATION DE LA COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

En 2017, 422 480 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées et traitées, en porte à porte, apport volontaire et dans les centres de recyclage, grâce à l'intervention de 919 agents de Bordeaux Métropole et des délégataires. Ces ordures ménagères ont été valorisées à 91 % sous forme de réutilisation directe de la matière ou de valorisation énergétique. De nouveaux objectifs à l'horizon 2020 et 2025 ont été fixés en 2016 avec la Loi de Transition Énergétique (LTE) pour la croissance verte.

Déchets ménagers
et assimilés*
(kg/an/hab)



-10%

visant à réduire la quantité de déchets ménagers et assimilés produits par habitant sur la base de 2010.

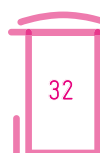
Déchets stockés
(tonnes)



-30%

visant à réduire la part des déchets non dangereux non inertes admis en centre de stockage sur la base de 2010.

Taux de
recyclage
(%)



55%

visant à augmenter la valorisation matière et organique des déchets non dangereux non inertes.

2010

2017

2020

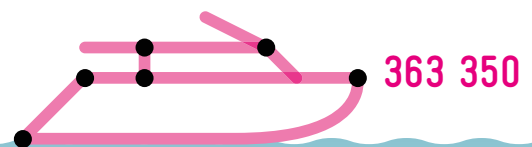
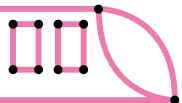
Objectif LTE
(Loi de Transition Énergétique)

*Ordures ménagères et déchets des entreprises (artisans, commerçants), administrations et associations collectées avec les ordures ménagères.



137 millions

149 millions



2016

2017

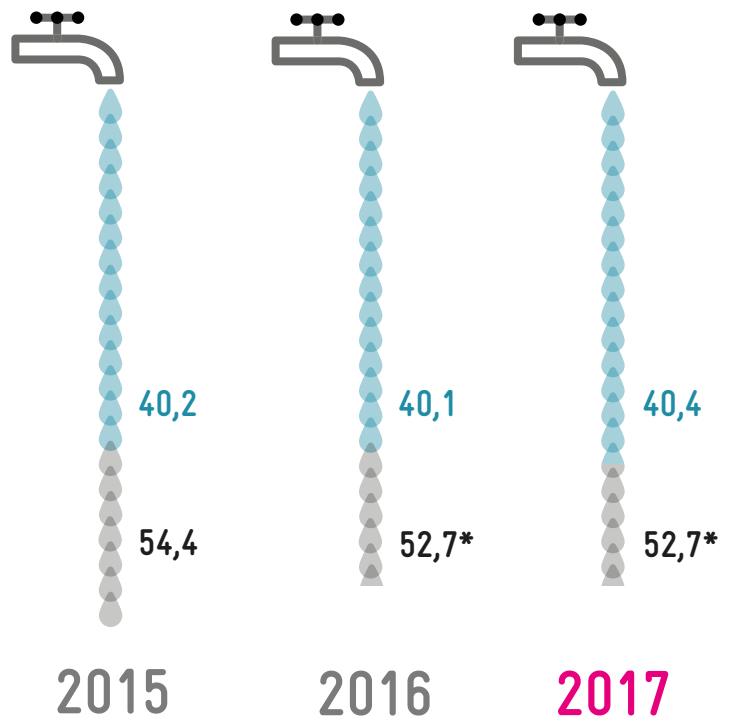
EAU POTABLE

QUALITÉ ET ACCÈS POUR TOUS

En 2017, le Service public de l'eau potable a compté 273 759 abonnés (+2,4 % par rapport à 2016) et desservi 740 353 habitants. 40,43 millions de m³ (Mm³) d'eau potable ont été délivrés (hors interconnexions, forfaits et ventes aux navires) contre 40,09 Mm³ en 2016 (soit +0,85 %). Le volume d'eau prélevé dans les nappes souterraines a, quant à lui, sensiblement baissé, passant de 52,691 Mm³ en 2016 à 52,690 Mm³ en 2017. Par ailleurs, les taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées ont atteint 100 % de conformité pour la microbiologie et la physico-chimie.

* Hors volumes prélevés et reversés en 2016 au milieu naturel suite à la pollution de la ressource de Thil et Gamarde correspondant à 1,6 Mm³.

 Consommés (Mm³)
 Prélèvements (Mm³)



GRANDS PROJETS 2017



3^e PHASE DU TRAMWAY

2017 a vu démarrer les travaux d'aménagement de la **ligne D entre Quinconces et Le Bouscat**. Le chantier de prolongement de la ligne C vers Villenave-d'Ornon s'est poursuivi et la concertation sur l'extension du tramway vers Saint-Médard-en-Jalles a été bouclée.



BORDEAUX MÉTROPOLE ARENA

Après deux ans de travaux, la **grande salle de spectacles** a été livrée à la fin de l'année. Situé quai de la Souys à Floirac face au futur pont Simone-Veil, l'équipement métropolitain est en mesure d'accueillir entre 2 500 et 11 300 spectateurs selon les configurations.



OPÉRATION EURATLANTIQUE

En lien avec l'arrivée de la LGV, l'Opération d'Intérêt National Euratlantique s'est poursuivie avec la mise en œuvre de la ZAC **Bordeaux Saint-Jean Belcier**, déjà en phase opérationnelle. Sur la rive droite, l'année 2017 a été marquée par l'approbation du projet de ZAC Garonne-Eiffel.



LGV BORDEAUX - PARIS

Inaugurée le 1^{er} juillet, la LGV Sud Europe Atlantique place **Bordeaux à 2h04 de la capitale** contre 3h15 auparavant. Cinq ans de travaux ont été nécessaires afin de construire plus de 300 km de ligne.



BORDEAUX AÉROPARC

En 2017, deux opérations d'aménagements privés sont entrées en phase opérationnelle dans le périmètre de l'OIM Aéroport dont l'objectif est la **création de 10 000 emplois** à l'horizon 2030.



OPÉRATION CAMPUS BORDEAUX

Dessiner un nouveau visage des sites universitaires bordelais : attractifs, durables et ouverts sur la cité, répartis entre le domaine universitaire de Pessac, Talence, Gradignan (260 ha), le pôle de santé Bordeaux-Carreire et celui de sciences humaines et sociales, place de la Victoire à Bordeaux. Objectifs à l'horizon 2020 : requalifier la majeure partie des bâtiments universitaires, implanter des laboratoires de recherche de portée internationale, aménager des espaces publics et créer des pôles de vie étudiants.



BRAZZA

Suite au lancement d'une concertation réglementaire, plusieurs permis de construire ont été délivrés pour l'aménagement du secteur Brazza. **Urbanisme négocié, logements audacieux** adaptés aux ressources de chacun, part importante laissée aux **activités économiques et à l'artisanat** : le futur quartier occupera une place singulière sur la métropole.



BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE

Le BHNS **reliant Saint-Aubin de Médoc à Bordeaux** a reçu son feu vert en 2017. Obtenue en août, la déclaration d'utilité publique a cependant été suspendue en octobre par le Tribunal administratif. Bordeaux Métropole s'est alors pourvue en cassation auprès du Conseil d'État.



INNO CAMPUS

Cette année, l'Opération d'Intérêt Métropolitain Inno Campus est **entrée en phase opérationnelle**. En articulant opérations d'aménagement, innovation économique et valorisation d'équipements majeurs, le site a pour ambition d'accueillir 10 000 emplois supplémentaires d'ici 2030.



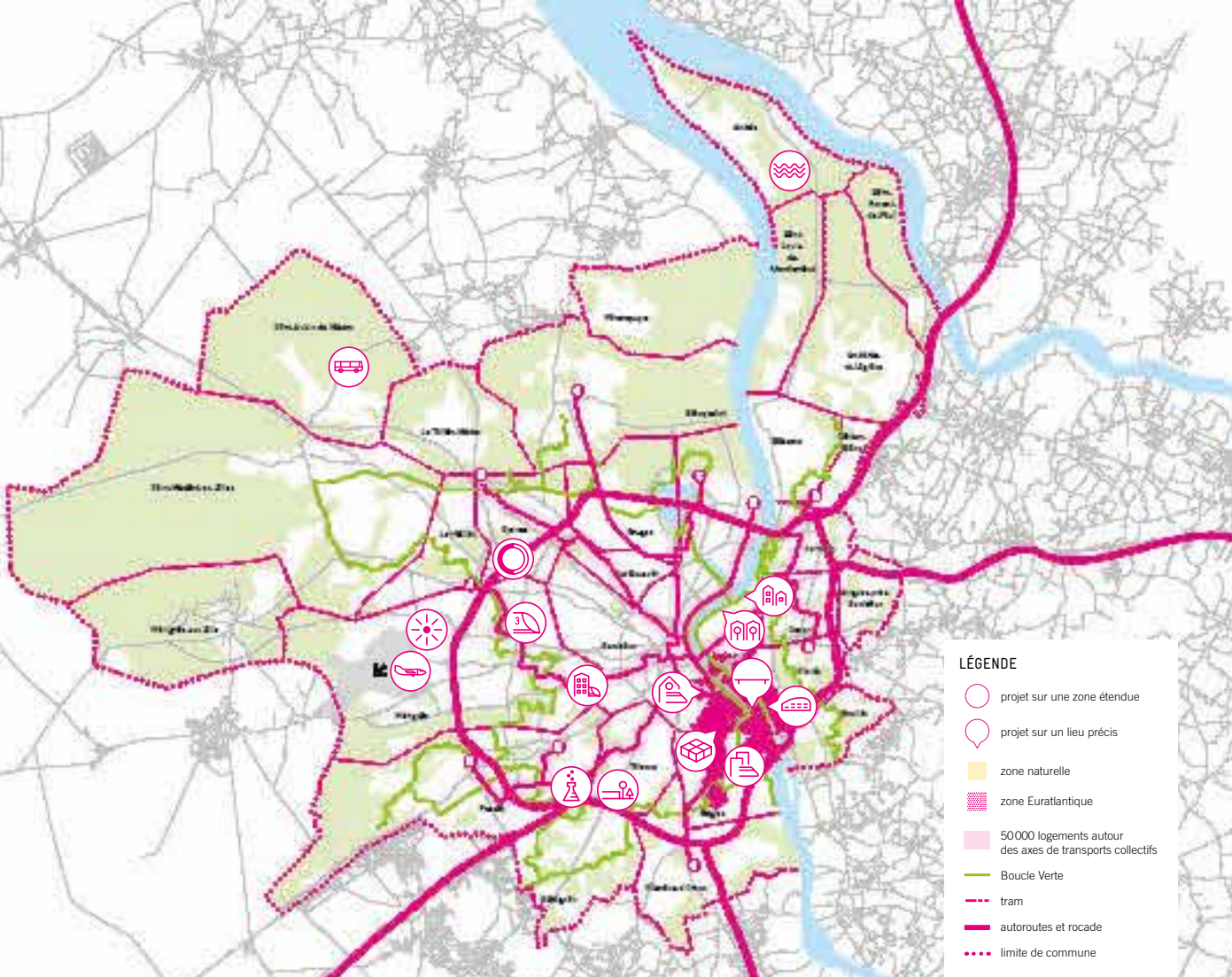
PONT SIMONE-VEIL

La première pierre du futur franchissement urbain a été posée en décembre. Déclaré d'utilité publique, le pont permettra de boucler les boulevards, au sud de Bordeaux.



CITÉ NUMÉRIQUE

Le projet de construction d'un pôle d'excellence numérique à Bègles se poursuit. Conçue comme un laboratoire de projets économiques, culturels et éducatifs, la **Cité Numérique a vocation à devenir un accélérateur d'innovations**.



LÉGENDE

- projet sur une zone étendue
- projet sur un lieu précis
- zone naturelle
- zone Euratlantique
- 50 000 logements autour des axes de transports collectifs
- Boucle Verte
- tram
- autoroutes et rocade
- limite de commune

ROCADE

2017 marque le début des travaux de **mise à 2 x 3 voies entre les échangeurs 9 et 10**. Une nouvelle bretelle d'accès au stade Matmut Atlantique de Bordeaux a par ailleurs été mise en place sur la rocade ouest.

PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ ET PARCS D'EXCELLENCE MÉTROPOLITAINS

Innovation technologique (aéronautique, spatial, défense, santé, laser-photonique...), **filières vertes, chimie, tertiaire supérieur...** Bordeaux Métropole défend ses filières d'excellence et leurs entreprises, soutient les clusters et pôles de compétitivité et développe des parcs d'excellence métropolitains, notamment dans le cadre des OIM Bordeaux Aéroparc et Inno Campus.

50 000 LOGEMENTS

Le programme « 50 000 logements autour des axes de transports collectifs » a connu des avancées notables cette année avec notamment **le lancement de l'opération « Mérignac Langevin »** comprenant 198 logements. Dans ce cadre, Bordeaux Métropole a également poursuivi plusieurs études préopérationnelles.

TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET, ZÉRO GASPILLAGE

Bordeaux Métropole s'est engagée au côté de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) en faveur d'un « **Territoire zéro déchet, zéro gaspillage** » : un plan d'actions sur trois ans signant l'ambition de la Métropole de renforcer ses mesures en matière de prévention des déchets.

BASTIDE-NIEL

Les premiers permis de construire de l'éco-quartier innovant Bastide-Niel ont été déposés et délivrés en 2017. Le projet prévoit la **création de 3 200 à 3 400 nouveaux logements et d'équipements publics de proximité**.

PROGRAMME D'ACTIONS DE PRÉVENTION DES INONDATIONS

En 2017, Bordeaux Métropole a lancé la **première phase du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)**. Des digues sur les secteurs urbains vulnérables et le réseau de ressuyage des marais de la presqu'île d'Ambès ont été restaurées.



À l'occasion de l'arrivée de la Ligne à Grande Vitesse Bordeaux-Paris, la saison culturelle *paysages 2017* s'est déclinée du 25 juin au 25 octobre. Nourries des talents de la scène régionale, nationale et internationale, une centaine de propositions artistiques ont puisé dans tous les champs de la création et ont égrené leurs paysages singuliers dans toute la métropole.



ÉCONOMIE ET EMPLOI



Essentiel au développement équilibré du territoire, le développement économique a été, en 2017, l'une des préoccupations majeures de la Métropole. L'année a été marquée par la mise en œuvre de la nouvelle feuille de route économique métropolitaine approuvée fin 2016 et précisée en 2017 par sa déclinaison en plan d'actions. La priorité reste l'accompagnement des entreprises dans leur croissance. Le soutien à des thématiques prometteuses d'emplois (numérique, aéronautique-spatial-défense, santé et e-santé...) et l'arrivée de la LGV ont encouragé la création de 11 000 nouveaux emplois salariés nets en 2017 (source Urssaf). L'animation des interactions entre les entreprises, la réponse à leurs besoins (fonciers et immobiliers, RH, d'accessibilité...), l'intensification de l'attractivité nationale et internationale et le renforcement des partenariats et coopérations métropolitains ont constitué les principaux axes de l'action de la Métropole.

FAITS MARQUANTS

JANVIER

- Transfert des communes à Bordeaux Métropole des équipements principaux du **tourisme d'affaires** et des **équipements fluviaux**.
- Arrivée du tram dans la **zone d'activités de Blanquefort** et lancement de démarches autour de la mobilité pour les entreprises et salariés.

FÉVRIER

- Un **pacte métropolitain d'innovation** est signé avec l'État.

MARS

- « **La Grande Jonction** » sur l'Intelligence Artificielle rassemble plus de 1 600 dirigeants d'entreprises.

AVRIL

- Bordeaux Métropole reçoit avec la Ville de Bordeaux le **prix de l'innovation « Le Monde - Smart Cities »** pour la scénographie numérique de La Cité du Vin.
- **Ubisoft**, un des leaders mondiaux du jeu vidéo, s'implante à Bordeaux.

- Inauguration de la **nouvelle pépinière Copernic** de Bordeaux Technowest.

MAI

- La concertation sur le **projet Galaxie 4** à Saint-Médard-en-Jalles (OIM Aéroparc) est lancée.

JUIN

- **L'appel à manifestation d'intérêt AIRE** est lancé.

- Entrée en phase opérationnelle de **l'OIM Bordeaux Inno Campus**.

- Soutien à la création d'un **pôle de coopération** dédié à l'entrepreneuriat social et la finance solidaire à Bordeaux.

SEPTEMBRE

- Accueil d'entrepreneurs parisiens suite à l'ouverture de la LGV « **business connect** ».

- Le chantier **Castel – Blanquefort – logistique viti-viniculture** est lancé.

- Ouverture du nouveau **site de production agroalimentaire de Delidess** à Blanquefort.

OCTOBRE

- **Hermès** annonce l'implantation d'une nouvelle maroquinerie à Saint-Vincent-de-Paul.
- Bordeaux Métropole participe au projet **Urbact In Focus** en partenariat avec 9 villes européennes.

NOVEMBRE

- 9^e édition du **Mois de l'Économie sociale et solidaire**.

DÉCEMBRE

- La Métropole organise les **Rendez-vous de l'innovation de l'AMI AIRE** : audition de 52 startups.
- **Vente d'un foncier métropolitain** à la CCI en vue de développer un site de logistique viticole haut de gamme Bordeaux City Bond – CCIBG – Blanquefort.

AGIR POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

Bordeaux Métropole poursuit le développement de sites à vocation économique en partenariat avec les pôles territoriaux et les communes. Elle travaille au maintien et au développement des activités industrielles et artisanales en ville dense. Avec La Fab, elle a lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) sur 11 sites représentant 25 ha de foncier économique pour la production de projets d'immobilier d'entreprise accessibles aux artisans, TPE, PME / PMI. En parallèle, elle a poursuivi la montée en puissance des trois grands territoires désignés comme prioritaires : l'Opération d'Intérêt National (OIN) Bordeaux Euratlantique piloté par l'EPA Euratlantique, l'Opération d'Intérêt Métropolitain (OIM) Bordeaux Aéroparc et l'OIM Bordeaux Inno Campus.

L'année a été marquée par un record sur les implantations d'entreprises et les emplois associés (83 implantations pour 2 000 emplois à 3 ans pour Invest In Bordeaux) avec l'arrivée sur le territoire de sièges sociaux de belles enseignes comme Ubisoft, Betcliv, OVH, Hermès, Axa Services... La Métropole a accompagné le développement de nombreuses entreprises dans les principaux secteurs d'excellence de la métropole (aéronautique-spatial-défense, santé, tertiaire supérieur, photonique, nautisme, chimie, croissance verte, agroalimentaire, vitivinicole), parmi lesquels l'extension de Castel, du FCBA ou le nouveau projet Bordeaux City Bond.

La Métropole a également poursuivi son engagement auprès des principaux pôles de compétitivité (Aerospace Valley, Alpha, Agri Sud-Ouest Innovation...) et clusters (CREADH, Aquitaine Chimie Durable, Inno'vin...) de son territoire qui animent les écosystèmes.

Par ailleurs, l'année 2017 a été l'occasion d'engager une nouvelle approche autour de la place de l'innovation dans les projets de la Métropole et ses stratégies économiques notamment dans le cadre du projet européen Urbact In Focus, en partenariat avec 9 villes européennes.

Sur le registre de l'emploi, la Métropole a poursuivi son partenariat avec la Maison de l'emploi de Bordeaux avec, en particulier, une prise en compte spécifique des publics des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Voté en septembre, le volet emploi de la feuille de route économique de la Métropole la place comme interlocutrice des partenaires de l'emploi, afin de proposer une offre d'accompagnement au recrutement claire avec un accès simple pour les entreprises qui se développent sur les deux OIM et l'OIN. L'emploi du conjoint est identifié comme une priorité et donne lieu à une offre.

INTENSIFIER L'ATTRACTIVITÉ

La Métropole a multiplié en 2017 les actions propres à mettre en avant ses atouts spécifiques. Elle a, dans ce cadre, amorcé le déploiement de la marque territoriale « Magnetic Bordeaux » sur différents salons professionnels tel le MAPIC, le SIMI et le MIPIM fédérant les grands acteurs économiques du territoire à travers la Mission Bordeaux Attractivité et accompagné la dynamique entrepreneuriale du territoire par le développement de l'écosystème FrenchTech Bordeaux. Elle a également contribué à renforcer l'écosystème des industries créatives et audiovisuelles (accueil de Cartoon Movie, implantation de la résidence de cinéma de genre SOFILM, convention avec le CNC...).

Souhaitant se positionner comme partenaire de proximité facilitant l'accès des entreprises aux opportunités d'affaires à l'international et à la captation d'investissements, la Métropole anime l'agenda économique international avec une trentaine d'organismes, dont le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine. Par ailleurs, elle a agi pour accélérer la croissance numérique (avancées de la Cité Numérique, attention portée aux industries créatives numériques, à la transformation numérique et aux écosystèmes émergents...) et s'est impliquée dans nombre d'opérations d'envergure nationale (Forum « Be a Boss Tour », « Funtruck », démarche « Start-up de territoire Bordeaux », organisation de « La Grande Jonction »...).

COMMERCE, ARTISANAT ET ÉCONOMIES D'AVENIR

Bordeaux Métropole a renforcé son engagement dans l'économie circulaire, l'énergie, les réseaux intelligents, l'écologie industrielle territoriale ou la croissance verte. Elle a également poursuivi son action en faveur de l'économie sociale et solidaire (ESS) avec notamment le soutien à plusieurs projets dont ELIXIR, conserverie solidaire à Blanquefort, et ENVIE33, entreprise d'insertion spécialisée dans la collecte et le réemploi de matériels électroménagers. Elle a également décerné le prix Coup de cœur de l'initiative sociale et solidaire à trois femmes porteuses de projets dans les domaines de la permaculture, du handicap et de l'accès à la formation.

En partenariat avec la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS), elle a œuvré pour impulser une meilleure coordination avec tous les acteurs concernés. Elle s'est enfin engagée dans le développement de l'économie de proximité notamment via le vote d'un plan d'actions en faveur du commerce et de l'artisanat.

COOPÉRATIONS ET PARTENARIATS MÉTROPOLITAINS

Bordeaux Métropole s'est impliquée dans la recherche de cofinancements et le travail en réseaux. La détection d'appels à projets européens en phase avec son positionnement de métropole à Haute qualité de vie a été mise en œuvre dans l'idée d'accroître la présence métropolitaine dans les réseaux européens sur ces sujets.

La Métropole a ainsi renforcé sa présence dans les groupes de travail de Eurocities (réseau des grandes villes européennes) et reste l'unique métropole française présente dans le réseau CEFG (City economic and financial governance group) aux côtés de grandes métropoles européennes.

Bordeaux Métropole a par ailleurs continué d'animer la Stratégie urbaine intégrée (SUI) sur son territoire. Elle était, à la fin de l'année, la seule collectivité de Nouvelle-Aquitaine à avoir programmé le montant de l'enveloppe allouée par la Région (4,5 M€).

Au registre de la construction de coopérations territoriales, enfin, l'année a été marquée par la réalisation des deux premières tranches du Programme d'investissements d'avenir (PIA) « Écocité – Ville de demain », qui vient soutenir l'innovation urbaine dans les territoires (subventions de plus de 22 M€ pour le territoire bordelais). Elle a porté le projet de territoire « Bordeaux, première métropole à énergie positive », retenu parmi 24 lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt du PIA3 Territoires d'innovation de grande ambition (TIGA). Elle a, enfin, approuvé la démarche « Bordeaux métropole coopérative » et signé, après Angoulême, un nouveau protocole avec la Communauté d'agglomération du Libournais (Cali). Objectif : développer des actions pluriannuelles de coopération autour d'axes stratégiques, tels que la mobilité, les circuits courts et le développement économique.

LA MÉTROPOLE ET SES COOPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL

Missions politiques et techniques en Inde, résidences d'artistes au Mexique, appels à projet de solidarité internationale sur l'eau, ateliers d'urbanisme au Cameroun... Bordeaux Métropole a renforcé, en 2017, son attractivité à l'international en consolidant ses partenariats, coopérations et échanges avec des métropoles jumelles sur les cinq continents. Développant une action équilibrée entre valeurs humanistes et développement économique, elle a partagé son expérience autour des thèmes de ville durable (eau/assainissement, mobilité...) ou d'intercommunalité à la française, et a multiplié les échanges universitaires et artistiques. En défendant toujours l'importance de l'implication de l'écosystème local et national et à ce qu'on nomme le « faire avec ».



● CHIFFRES CLÉS

● **11 000**

Création de nouveaux emplois salariés nets (source Urssaf).

● **83** entreprises implantées pour 2 100 emplois (source Invest In Bordeaux).

● **65 millions d'€**

investis dans le soutien à l'enseignement et à la recherche pour les 10 prochaines années (Opération Campus et CPER).

La LGV place Bordeaux à 2h04 de Paris :

● **+70 %** de trafic.

Accompagnement de

● **87 entreprises**

en recherche foncière et/ou immobilière.

● **6,4 millions d'€**

de recettes de Taxe de séjour sur la métropole.

● Bordeaux, **2^e port** de la façade Atlantique

pour les escales de croisières maritimes (53 escales, 27 600 passagers).

● **206** paquebots fluviaux au départ de Bordeaux (25 000 passagers).

Un aéroport en plein essor avec plus de

● **6 millions de voyageurs :**

+7,7% de trafic passagers.



HABITAT ET URBANISME



Dans un contexte de forte croissance démographique, le développement urbain et l'habitat se sont confirmés comme des préoccupations majeures de Bordeaux Métropole en 2017. Développer l'offre de logement, réhabiliter le parc privé, intervenir sur les quartiers sensibles, veiller à la qualité des constructions ont constitué des priorités. Sans oublier un encadrement attentif de l'urbanisme, la protection et la valorisation d'un patrimoine remarquable. L'occasion de réaffirmer une politique de solidarité métropolitaine et une volonté forte de renforcer le cadre de vie de l'agglomération.

FAITS MARQUANTS

JANVIER

- Pose de la première pierre de l'**opération « Mérignac Langevin »** (198 logements) dans le cadre du programme 50 000 logements.

- Lancement de l'**étude préopérationnelle** sur la copropriété Palmer à Cenon.

- Adhésion de Bordeaux Métropole au futur **Établissement foncier Nouvelle-Aquitaine**.

MARS

- Lancement de la 3^e phase de l'**Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) - Rénovation Urbaine** du centre historique de Bordeaux.

- Vote d'une enveloppe de 8M€ pour la **création de nouvelles écoles** hors opérations d'aménagement.

- Déclaration d'intérêt général de la **ZAC route de Toulouse** située sur les communes de Bègles et Villenave-d'Ornon.

AVRIL

- **Salon du logement neuf** à Bordeaux : prêt 0% et Passeport 1^{er} Logement.

MAI

- Validation du **programme prévisionnel de construction 2017** des logements aidés sur la métropole.

- Validation du **programme d'action annuel sur le parc privé** entre l'Agence Nationale de l'Habitat et Bordeaux Métropole.

JUILLET

- Vote d'une délibération visant à mieux **encadrer l'activité de location des meublés de tourisme** à l'échelle de la métropole.

SEPTEMBRE

- **Lancement de « Mon Énergie »**, dispositif métropolitain de lutte contre la précarité énergétique.

OCTOBRE

- Création de la **Zone d'aménagement concerté du centre-ville du Haillan**.

- Signature de conventions pour la réalisation des **groupes scolaires Brienne et Deschamps** dans le périmètre de Bordeaux Euratlantique.

- Lancement de la concertation pour le **projet Brazza** et le **secteur Terrefort à Bruges**.

NOVEMBRE

- Conseil métropolitain extraordinaire sur l'**hébergement des populations en situation d'urgence humanitaire**.

DÉCEMBRE

- Adoption du **Règlement local de publicité intercommunal (RLPi)**.

PROGRAMMER ET PILOTER L'AMÉNAGEMENT URBAIN

Dans un souci de répondre aux nouveaux besoins en équipements, Bordeaux Métropole a voté la création d'un fonds de concours pour accompagner financièrement les communes dans la création ou l'agrandissement de groupes scolaires, hors opérations d'aménagement. Parallèlement, il est prévu une sollicitation plus forte des opérateurs privés dans le financement des équipements publics. Trois Projets urbains partenariaux (PUP Alur) ont ainsi été votés sur des périmètres multisites de Villenave-d'Ornon.

2017 a par ailleurs vu se poursuivre ou s'achever un grand nombre d'études d'aménagement : projet de territoire de Carbon-Blanc, études intercommunales Lissandre et du Lac, études urbaines et environnementales de la Jallère, aménagement des centres-bourgs de Saint-Vincent-de-Paul et d'Artigues-près-Bordeaux et définition des besoins en zones refuges inondation à Ambès.

Également, la Métropole a piloté de nombreuses opérations d'aménagement, notamment la ZAC des Quais, Brazza, Bastide-Niel et Ginko.

L'année a enfin connu des avancées importantes du programme 50 000 logements autour des axes de transports collectifs : création de l'opération d'aménagement Mérignac-Marne, des ZAC centre-ville de Gradignan et centre-ville du Haillan, poursuite de plusieurs études préopérationnelles, dont Mérignac Soleil ou Pessac Alouette...

PENSER L'URBANISATION

Planification, réglementation, valorisation... Bordeaux Métropole a continué d'encadrer étroitement son urbanisme. Intégrant, depuis fin 2016, le Programme local de l'habitat et le Plan des déplacements urbains, le nouveau Plan local d'urbanisme (PLU) 3.1 est entré en vigueur en février. D'ores et déjà, un travail a été entrepris avec les communes et les différents partenaires afin d'engager une procédure de modification pour prendre en compte l'évolution des projets. La Métropole a, par ailleurs, approuvé dans l'année son premier règlement de publicité intercommunal visant à encadrer de manière cohérente la publicité à l'échelle de la métropole.

Bordeaux Métropole a, en outre, œuvré pour le rayonnement architectural et la valorisation de son patrimoine, notamment via divers événements ou actions : accueil de la délégation des 9 villes du réseau Urbelac, Prix du Comité local UNESCO, inscription dans le projet européen ATLAS-WH pour la gestion durable des sites urbains du patrimoine mondial... Elle a poursuivi la révision du site patrimonial remarquable, célébré les 50 ans du secteur sauvegardé et continué de porter le recensement Ville de pierre à Bordeaux, Talence et Mérignac.

Elle a enfin œuvré à la valorisation de son projet urbain dans les buts mêlés de faciliter le dialogue avec les habitants, d'encourager les partenariats avec les opérateurs publics et privés et de créer des liens avec des villes françaises et internationales.

HABITAT POUR TOUS DÉVELOPPER L'OFFRE DE LOGEMENT

En 2017, 3 959 nouveaux logements locatifs sociaux ont été agréés par la Métropole, soit +10,1% par rapport à 2016 et au-delà des objectifs du PLU qui prévoit 3 000 logements par an. La Métropole a engagé 27 M€ sur son budget propre en 2017 pour accompagner cette production.

Concernant la réhabilitation du parc social, Bordeaux Métropole gère également les agréments permettant aux bailleurs de bénéficier des prêts aidés de la Caisse des dépôts. En 2017, 1 787 logements du parc social ont été agréés pour bénéficier de prêts à la rénovation. La Métropole a également engagé 0,9 M€ sur son budget propre pour accompagner la réhabilitation thermique de 913 logements sociaux. En matière d'accession sociale à la propriété, la Métropole a agréé 266 logements en Prêt social à la location accession (PSLA) en 2017. Elle a accordé 134 prêts à 0% et labellisé 400 nouveaux logements en accession sociale et maîtrisée.

En charge de la délégation de compétence de l'État pour la mise en vente de logements locatifs sociaux, Bordeaux Métropole a autorisé, en 2017, la mise en vente de 225 logements au sein de 9 ensembles immobiliers.

Enfin, la Métropole a soutenu cinq projets d'habitat participatif à Bègles, Bordeaux, Mérignac et Talence.

SOUTENIR LA RÉHABILITATION DU PARC PRIVÉ

La Métropole a renforcé sa mobilisation en 2017 sur le parc de logements privés : réhabilitation de 246 logements de propriétaires privés et 205 logements d'une copropriété dégradée de Mérignac. Des actions de sensibilisation et d'accompagnement à la rénovation énergétique ont été menées auprès de 80 copropriétés avec l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) et l'appel à projet Écocité 2.

La Métropole a encore lancé en 2017 deux nouveaux dispositifs venant compléter son intervention sur le parc privé : renouvellement de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain (OPAH RU) du centre historique sur un périmètre élargi aux quartiers Bastide et Belcier avec une action dédiée aux petites copropriétés dégradées du centre-ville ; création du service « Mon Énergie Bordeaux Métropole » offrant une information gratuite aux ménages en situation de précarité énergétique.

Enfin, la Métropole a poursuivi son engagement contre le mal logement avec le projet de Pôle métropolitain de lutte contre l'habitat insalubre. Sans oublier la mise en place d'une plateforme partenariale de repérage et de traitement des situations d'urgence.

INTERVENIR SUR LES QUARTIERS SENSIBLES

Nouvellement compétente sur le renouvellement urbain des quartiers sensibles, la Métropole a validé avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) et ses partenaires, le programme de travail sur les quartiers concernés à Bordeaux, Cenon et Floirac (Joliot-Curie, Dravemont et Les Aubiers). Les projets incluront l'action sur l'habitat social (rénovations, démolitions) et l'introduction de nouveaux logements en accession sur les quartiers, mais également la requalification des équipements publics et commerciaux et la refonte des espaces publics. L'investissement est de 500 M€ environ, dont 110 M€ pour la Métropole et 80 M€ pour l'ANRU sur une période de 10 ans.

VEILLER À LA QUALITÉ

Le développement de l'offre de logement ne se mesure pas seulement en quantité. Bordeaux Métropole poursuit également des objectifs de mixité, d'intégration urbaine et de qualité résidentielle. Ainsi une Commission métropolitaine des avant-projets (CMAP) accompagne les communes dans la préinstruction de leurs permis de construire en examinant l'intégration urbaine et architecturale des opérations et la qualité résidentielle. En 2017, cette expertise a concerné 4 016 logements et 95 programmes sur toute l'agglomération.

Pour lutter en faveur de la qualité constructive des opérations immobilières, les élus ont par ailleurs souhaité rassembler les principaux acteurs de la construction pour élaborer une charte du bien construire à Bordeaux Métropole. Titulaires d'un label, les opérateurs volontaires signataires de la charte verront leurs constructions évaluées, tant en phase chantier qu'après livraison dès 2018.







- CHIFFRES CLÉS

- 1 million d'€

en investissement consacré à la construction ou la réhabilitation d'équipements de proximité dans les quartiers.

- 1 787

logements du parc social agréés pour bénéficier de prêts à la rénovation.

- 600 000 € / an

pour le plan d'actions « spécial » copropriétés fragiles et dégradées construites avant 1990.

- 3 959

logements sociaux agréés en 2017.

DÉPLACEMENTS



Déterminante dans la dynamique de développement autant que dans la qualité de vie, la gestion des déplacements est restée, en 2017, une préoccupation majeure de Bordeaux Métropole. Établissant un nouveau record de fréquentation sur le réseau TBM, elle a vu progresser son offre de services. Année de métamorphose du côté des franchissements, 2017 a tenté de relever son défi récurrent : coller au plus près des besoins des usagers, avec des coûts et des impacts environnementaux mieux maîtrisés.

FAITS MARQUANTS

FÉVRIER

- Ouverture de la concertation sur l'**extension de la ligne D** du tramway vers Saint-Médard-en-Jalles.
- Ouverture du **dépôt provisoire de bus** de Bastide-Niel et fermeture partielle du dépôt Lescure.

MARS

- Ouverture du **parking Paludate-Saint-Jean** et extension du parking Belcier.
- Déclaration d'utilité publique pour le **pont Simone-Veil**.

AVRIL

- Ouverture d'**aires de covoiturage** à Mérignac, Saint-Aubin de Médoc et à la gare Saint-Jean.

MAI

- Mise en application de la loi Savary sur « **la sécurité et la lutte contre la fraude dans les transports publics** ».
- Démarrage des travaux des **parcs-relais** au niveau des stations 40 Journaux et Cap Métiers.

JUIN

- Première phase des travaux de **consolidation du pont de pierre**.

JUILLET

- Inauguration de la **Ligne à Grande Vitesse** plaçant Bordeaux à 2h04 de Paris.

AOÛT

- Début des travaux de mise à deux fois trois voies de la **rocade** entre les échangeurs 9 et 10.
- Expérimentation réservant le **pont de pierre** aux modes doux.
- Déclaration d'utilité publique pour le **Bus à Haut Niveau de Service** (BHNS) Bordeaux - Saint-Aubin de Médoc.

SEPTEMBRE

- Ouverture d'une bretelle supplémentaire sur la **rocade**, échangeur 4a (Est du Lac).
- 3 000 personnes participent à la **Semaine de la mobilité** du 16 au 24 septembre.
- Ouverture de l'atelier carrosserie bus et tram sur le **dépôt Achard**.

OCTOBRE

- Suspension de la déclaration d'utilité publique du **BHNS Bordeaux - Saint-Aubin de Médoc**. Bordeaux Métropole se pourvoit en cassation.
- **Assises de la mobilité** le 24 octobre.

DÉCEMBRE

- Pose de la **première pierre du pont Simone-Veil**.

OPTIMISER L'OFFRE DE TRANSPORTS EN COMMUN

UN RÉSEAU TOUJOURS PLUS PERFORMANT

En janvier a démarré la mise en place du nouveau système billettique avec notamment les nouveaux valideurs. Le Conseil de Bordeaux Métropole a par ailleurs voté différentes adaptations de service pour un coût évalué à plus de 730 000 €. Diverses modifications d'itinéraires ont été actées, ainsi que le prolongement de plusieurs renforts de services en heure de pointe ou dans le secteur de la gare Saint-Jean en lien avec l'ouverture de la Ligne à Grande Vitesse. En juillet a été signé un avenant au contrat de Délégation de service public des transports urbains (DSP) avec Keolis Bordeaux Métropole, prévoyant la mise en service du dépôt provisoire de bus Bastide-Niel ou les déviations de lignes de bus dans le cadre des travaux de la ligne D du tramway...

Dans le même temps, la Métropole a opté pour une hausse moyenne pondérée de 3,1 % des tarifs TBM conforme aux efforts d'investissement de la collectivité et de la constante augmentation des charges du réseau. La nouvelle grille tarifaire devrait générer un supplément de recettes d'un peu plus de 2 M€ en année pleine. Le rôle répressif des contrôleurs a par ailleurs été renforcé et les sanctions alourdies. Le taux de fraude se montre en baisse : 10,7 % en 2017 contre 11,5 % en 2016.

Année de nouveau record, 2017 a compté 152 millions de voyages sur l'ensemble du réseau TBM (+8,5 %).

SUCCÈS CONSTANT POUR LE TRAM

Représentant 65 % du trafic total du réseau TBM, le tramway a enregistré en 2017 une nouvelle progression de fréquentation de 12,1 %. Mise en service en toute fin d'année 2016, l'extension de la ligne C reliant la station Cracovie à Bordeaux à la gare de Blanquefort a connu un succès immédiat : près de 5 000 voyageurs/jour en moyenne dès le mois de janvier 2017.

2017 a vu avancer la troisième phase d'extension du tramway avec le démarrage des travaux d'aménagement de la ligne D entre Quinconces et Le Bouscat et ceux concernant le prolongement de la ligne C vers Villenave-d'Ornon, le bouclage des études d'extension de la ligne A vers l'aéroport, la poursuite des études dédiées à la liaison Gradignan-Talence-Bordeaux-Cenon et le bouclage de la concertation sur l'extension du tramway vers Saint-Médard-en-Jalles.

En parallèle, la Métropole a renforcé le service tramway de la ligne A, à la fin de l'année, afin d'accompagner la fermeture du pont de pierre à la circulation automobile.

Enfin, pour sensibiliser à la sécurité sur le réseau TBM, une campagne de communication intitulée « Attention Rhino ! » a été déployée aux abords des voies du tramway.

DES BUS ATTENTIFS À LEURS USAGERS

En croissance également en 2017 (+2,4 % de voyages), la fréquentation des lignes de bus s'est intensifiée. Les Lianes ont représenté 73 % du trafic des voyageurs sur le bus, (+0,7 %) ; la Lianes 1+, reliant la gare Saint-Jean à l'aéroport, restant la ligne la plus fréquentée. Le réseau a vu inaugurer la nouvelle desserte de Bordeaux Métropole Arena à Floirac répondant à la demande de transport dans le cadre des grands événements métropolitains. 2017 a par ailleurs assisté à la mise en service d'une navette de proximité assurant la desserte du centre-ville du Bouscat. Cette dernière sera effective uniquement le temps des travaux de la ligne D du tramway.

Un dépôt de bus provisoire a, par ailleurs, ouvert quai de Queyries à Bordeaux pour permettre la rénovation du dépôt de Lescure. Une concertation dédiée au projet de restructuration de ce site historique a été actée pour la reconstruction de locaux et la réhabilitation de la grande halle à la hauteur de sa valeur patrimoniale...

UN ENGAGEMENT EN FAVEUR DES BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE

Pour répondre aux besoins croissants de déplacements, la Métropole a poursuivi, en 2017, l'étude de solutions à coûts maîtrisés et notamment de création de lignes de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS). L'année a été marquée par le feu vert au BHNS plaçant Saint-Aubin de Médoc à 1h de Bordeaux. La ligne reliera, sur environ 21 km, les communes de Bordeaux, Eysines, Mérignac, Le Haillan, Saint-Médard-en-Jalles, Le Taillan-Médoc et Saint-Aubin de Médoc. Elle représente 100 000 personnes desservies, pour un coût estimé à 105 M€. Obtenue au mois d'août, la déclaration d'utilité publique a été suspendue en octobre par le Tribunal administratif de Bordeaux. Convaincue de l'intérêt général de cette opération, Bordeaux Métropole s'est pourvue en cassation auprès du Conseil d'État.

FLUIDIFIER LA CIRCULATION

DES TRAVAUX CONTRE LES BOUCHONS

La Métropole a poursuivi, en 2017, ses travaux visant à réduire les points noirs de circulation. Ainsi, une nouvelle bretelle d'accès au stade Matmut Atlantique de Bordeaux a été mise en place sur la rocade ouest de Bordeaux.



© Christophe Goussard

Les travaux de mise à deux fois trois voies entre les échangeurs 9 (Magudas) et 10 (Pichey) ont débuté en septembre ainsi que les travaux de construction d'une nouvelle passerelle au-dessus du lac de Bordeaux. En parallèle, la suppression des carrefours à feux s'est poursuivie.

UN STATIONNEMENT AFFINÉ

Au cours de l'année 2017, les parcs de stationnement Victor-Hugo, Alsace Lorraine et Allées de Chartres à Bordeaux ont vu leur gestion confiée à Parcub. Permettant de réserver des places aux livraisons de marchandises, avec personnel et matériel de manutention dédiés, des espaces de livraison de proximité ont été créés pour la durée du chantier de la ligne D du tramway. La fréquentation des parcs-relais (P+R) a, quant à elle, augmenté de 5,2 % en 2017. Avec 76 400 véhicules supplémentaires accueillis, leur taux d'occupation a progressé de 2,2 %.

LA TRANSFIGURATION DES FRANCHISSEMENTS

Fêtant son 4^e anniversaire cette année, le pont Jacques-Chaban-Delmas a confirmé son succès. Emprunté quotidiennement par plus de 25 000 véhicules, il a permis de réduire de 28 % le trafic sur le pont de pierre. Entré dans la première phase de ses travaux de consolidation, ce dernier a vu sa fréquentation métamorphosée en 2017. Réservé aux modes doux et aux transports en commun depuis le 1^{er} août 2017, il a vu augmenter de manière remarquable la traversée des cyclistes (jusqu'à 12 000 par jour) et des piétons. 2017, enfin, a été décisive pour le dernier grand franchissement programmé pour la Métropole. Déclaré d'intérêt général, le futur pont Simone-Veil a reçu sa première pierre en décembre.

INCITER À LA DOUCEUR CYCLISME MODÈLE

Avec une nouvelle augmentation de 12 %, le vélo a porté la Métropole à la 6^e place de l'index des villes les plus cyclables du monde selon Copenhagenize Design Co.

Ce classement récompense la forte ambition du 2^e Plan vélo métropolitain 2017-2020 approuvé en fin d'année 2016 et doté de 70 M€ sur 4 ans (amélioration des infrastructures, extension du système de prêt gratuit de vélos à l'échelle de toute la métropole, diversification de la flotte, etc.) À noter également, le projet de réseau de 4 Maisons métropolitaines des mobilités alternatives (MAMMA).

Le service V³, quant à lui, a confirmé son succès avec 2,58 M€ d'emprunts en 2017 (+0,8 %). L'année a été marquée par l'ouverture d'une nouvelle station rue Achard ainsi que l'agrandissement de 4 stations.

PROMOUVOIR LE COVOITURAGE ET L'AUTOPARTAGE

La Métropole a continué en 2017 à encourager les nouveaux usages de la voiture, en apportant notamment son soutien au nouveau service d'autopartage Yea! Citiz (voitures en libre-service accessibles 24h/24 sans réservation et pouvant être stationnées n'importe où en ville). Elle a également engagé, sur l'avenue Marcel-Dassault à Mérignac, une expérimentation pionnière en France favorisant la pratique du covoiturage en permettant aux covoitureurs d'emprunter le couloir des bus.



- CHIFFRES CLÉS

- **152 millions**

de voyages totalisés sur l'ensemble du réseau TBM (+8,5% par rapport à 2016).

- **65 %**

du trafic total du réseau TBM réalisés sur les 3 lignes de tram.

- **+ de 25 000**

véhicules/jour empruntent le pont Jacques-Chaban-Delmas.

- **+12%**

de cyclistes en 2017.



ENVIRONNEMENT ET QUALITÉ DE VIE



Parce qu'elle a le souci de préserver la richesse de son patrimoine naturel, la Métropole a multiplié cette année encore les actions susceptibles d'organiser la meilleure cohabitation possible entre ses citoyens et leur environnement. Elle a œuvré en faveur de la préservation de la biodiversité, l'amélioration du traitement et la réduction des déchets, la gestion de la ressource en eau ainsi que la lutte contre les inondations. Le tout, sans perdre de vue l'objectif constant d'élever le niveau de la qualité de vie sur son territoire, via la limitation des nuisances comme la favorisation d'activités culturelles, de loisirs ou sportives.

FAITS MARQUANTS

JANVIER

- Bordeaux Métropole reçoit la 18^e édition des **Assises européennes de la transition énergétique**.

FÉVRIER

- Achèvement des travaux de **rénovation du crématorium** de Bordeaux Métropole.

MARS

- Validation du principe du recours à une **Délégation de service public unique pour l'assainissement** (eaux usées et eaux pluviales), pour une durée de 7 ans, à compter de 2019.

- 20 000 participants à la **3^e édition du Marathon** de Bordeaux Métropole.

- Le projet **INDO (Informatisation des données de collecte)** poursuit son déploiement sur 8 communes du nord de la métropole.

- Bordeaux Métropole signe une convention avec **Gironde Tourisme**.

MAI

- Désignation de Bordeaux Métropole comme site pilote pour la reconquête de la **biodiversité** (lauréate du PIA).

- Début des travaux du **bassin de stockage des eaux pluviales** place Nansouty à Bordeaux.

- 3 340 **Juniors du développement durable** réunis au parc Palmer à Cenon.

JUIN

- Lancement de la **saison culturelle paysages** à l'occasion de l'arrivée de la LGV à Bordeaux.

- Signature des conventions SAFER et Chambre d'agriculture sur le développement d'une **agriculture durable et saine**.

JUILLET

- Adoption du **Plan Climat air énergie** de Bordeaux Métropole.

- Inauguration de la **nouvelle station d'épuration** d'Ambès.

- Approbation du plan d'actions du projet « **Territoire zéro déchet, zéro gaspillage** ».

- Lancement de la 6^e édition de l'**Été métropolitain**.

OCTOBRE

- Lancement de la démarche d'élaboration du **Plan de prévention du bruit** métropolitain.

DÉCEMBRE

- Réception de la grande salle de spectacles **Bordeaux Métropole Arena** à Floirac.

- Lancement de la **plateforme Ma Rénov** Bordeaux Métropole.

COHABITER AU MIEUX AVEC LA NATURE

Pour mieux prendre en compte la biodiversité et les zones humides dans les projets urbains, La Métropole a proposé d'identifier les principales d'entre elles et de mettre en œuvre une politique concertée avec les services de l'État. Elle a postulé à l'appel à projet national pour la reconquête de la biodiversité. Elle a financé des passages pour la petite faune sauvage sur les sites Natura 2000 des Jalles ; elle a poursuivi la restauration agro-environnementale du site Olives à Parempuyre ; étudié ou mené des projets de reconversion de friches en espaces naturels (sites Ravezies-La Vache au Bouscat et à Bruges, la Brazzaligne à Bordeaux – Cenon-Lormont...). Elle a signé des conventions visant à élaborer une nouvelle stratégie foncière pour les espaces naturels et agricoles (avec la SAFER), à poursuivre le travail sur l'installation d'exploitations agricoles sur la métropole (avec la Chambre d'agriculture de la Gironde) et à participer au Conseil consultatif de gouvernance alimentaire durable.

Ont encore été finalisées en 2017 l'étude préopérationnelle pour l'adduction en eau potable sur la vallée maraîchère d'Eysines ou celle sur le renforcement de l'armature paysagère de la rive droite.

La Métropole a continué d'animer le Périmètre de protection des espaces agricoles et naturels périurbains (PPEANP) des Jalles et a soutenu des actions en matière d'agriculture (accompagnement pour la structuration d'une offre de conseil technique en maraîchage, organisation de l'étape bordelaise du « Ferme d'Avenir Tour », relance des partenariats et réseaux d'acteurs...). Elle a enfin continué d'œuvrer dans le sens d'une Métropole écologique et durable, via la mise en place et l'animation d'ateliers.

Sur le plan de la gestion des risques naturels, Bordeaux Métropole a, par ailleurs, reçu en 2017 un avis favorable à la déclaration d'utilité publique pour les travaux de renforcement de la digue rive droite de la Garonne, sur les communes de Floirac, Bouliac et Bordeaux. Elle a mené des actions de sensibilisation sur les risques d'inondation, et s'est dotée d'une stratégie de gestion des mêmes risques jusqu'en 2020. Elle a lancé la première phase (à hauteur de 15 M€) du PAPI - Programme d'Actions de Prévention des Inondations - prévoyant la restauration des digues sur les secteurs urbains vulnérables, ainsi que la restauration du réseau de ressuyage des marais de la presqu'île d'Ambès.

RÉDUIRE L'IMPACT ÉCOLOGIQUE

Volet impactant à la fois la protection de l'environnement et le quotidien des citoyens, la collecte et le traitement des déchets ont fait l'objet de nouvelles améliorations en 2017. L'année a été notamment marquée par l'engagement de la Métropole avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) pour un « Territoire zéro déchet, zéro gaspillage ». Un plan d'actions sur 3 ans (2017-2020) a été adopté, signant l'ambition de renforcer les mesures en matière de prévention des déchets.

Bordeaux Métropole a initié dans ce cadre une expérimentation de tarification incitative de la collecte des déchets sur 3 ans sur une zone test regroupant environ 8000 foyers. Un Plan métropolitain de propreté urbaine 2018-2020 a également été validé pour sensibiliser à ces enjeux. Ont encore été mises à l'essai, sur différents sites, des aires de réemploi pour récupérer des objets et les valoriser (centres de recyclage de Pessac Bourgaillh et Bordeaux Surcouf) ou des collectes de livres (Bassens et Saint-Médard-en-Jalles). Afin d'élargir la filière de responsabilité des producteurs d'ameublement, dans le cadre de la convention avec l'éco-organisme Éco-Mobilier, le centre de recyclage de Villenave-d'Ornon a, quant à lui, été équipé d'une benne dédiée aux déchets d'ameublement.

Concernant la collecte des déchets ménagers, des inspections des centres de recyclage ont été menées (Ambarès-et-Lagrave, Blanquefort) et suivies de plan d'actions correctives. Le centre de recyclage du Taillan-Médoc a été agrandi et un poste de vidage a été ajouté au centre de transfert de Touban à Saint-Médard-en-Jalles. Dans le cadre du projet INDO (Informatisation des données de collecte), les camions bennes de la zone nord et centre ont été équipés de géo-guidage ainsi que du dispositif de signalement des anomalies des circuits de collecte, amenant à 85 sur 135 le parc de bennes équipées. L'ensemble du parc des camions du service apport volontaire a également été équipé. Pour l'amélioration de la collecte et de la propreté de l'hypercentre de Bordeaux, un 7^e local de précollecte mutualisé a été aménagé rue des Faures, portant à 550 le nombre de foyers qui bénéficient de ce service. Un schéma technique et organisationnel du service public du traitement des déchets ménagers a été adopté pour la période 2020-2027 et des négociations ont été menées autour de la fin de contrat avec deux délégataires (centre technique de l'environnement de Bègles et complexe thermique des Hauts de Garonne). Des prestations de broyage et chargement des déchets verts ont été confiées au délégataire pour limiter le trafic routier à travers Saint-Médard-en-Jalles.

Sur le plan énergétique, enfin, Bordeaux Métropole a mis en place une plateforme dédiée à la rénovation énergétique de l'habitat (Ma Rénov) ; elle a avancé le projet de réseau de chaleur géothermique « Plaine de Garonne Énergies » et a acté la reconversion des anciennes décharges de Labarde à Bordeaux et du Bourgaillh à Pessac en centrales photovoltaïques. Elle a enfin organisé les Assises européennes de la transition énergétique.

VEILLER SUR L'EAU

En charge des services publics d'eau et d'assainissement, Bordeaux Métropole a approvisionné, en 2017, 740 353 habitants sur les 763 485 qu'elle comptait, délivrant quelque 40,43 millions de m³ d'eau potable. Le Service public de l'assainissement collectif a desservi 769 111 habitants, soit 1,6 % de plus qu'en 2016. Le Service public de l'assainissement non collectif (SPANC) a contrôlé 408 installations. Des aménagements ont été opérés pour arriver à une utilisation optimale de l'eau industrielle. De nombreuses études ont été effectuées notamment autour de l'assainissement (à Gradignan, Blanquefort, Floirac...), ou de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations. 71 études de conception ont été réalisées en 2017, dont une particulièrement importante envisageant de poser 9 km de canalisations pour transférer les effluents de la station Cantinolle vers la station de Lille, permettant d'arrêter de rejeter les effluents traités dans la Jalle et de les transporter au final jusqu'à la Garonne.

Au chapitre de l'assainissement, les travaux les plus notables ont été ceux de la ligne D (17,6 M€) et des digues rive droite (12,4 M€). 81 chantiers au total ont été réceptionnés dans l'année.

VISER UNE HAUTE QUALITÉ DE VIE

Souhaitant prendre en compte l'allongement de la durée de vie, la Métropole a commandé une cartographie des services et équipements de proximité nécessaires à la vie quotidienne des personnes âgées.

Contribuant à l'animation culturelle et sportive du territoire, elle a inauguré deux nouveaux Refuges périurbains, le Haut-perché au Haillan et Neptunea à Bordeaux-Lac. Par ailleurs, la Métropole a poursuivi le « plan piscines » voté fin 2016 (20 M€ pour 14 projets recensés, 9 nouvelles piscines et 5 rénovations) ; accueilli 20 000 marathoniens et accordé plus de 351 000 € aux événements artistiques et culturels de l'Été métropolitain.

La Métropole a également maintenu son action en faveur de la commande publique artistique Garonne avec le démarrage des travaux de l'œuvre *La Vase et le Sel* de Bettina Samson à Bègles et l'inauguration de l'installation de l'artiste Suzanne Treister à l'Observatoire de Floirac.





• CHIFFRES CLÉS

• 2 Refuges périurbains

inaugurés en 2017.

• 40,43 millions de m³

d'eau potable livrés.

• 250 spectacles

pour la 6^e édition de l'Été métropolitain.

GOUVERNANCE



Avec de nouvelles compétences exercées par transfert de trois communes et du Département et les ajustements consécutifs à la mise en œuvre des services communs et de la mutualisation, l'année 2017 s'est également révélée intense sur le plan de la gouvernance dans un contexte de poursuite de la réforme territoriale. Malgré une nouvelle baisse des dotations de l'État, Bordeaux Métropole n'a pas eu recours au levier fiscal préservant son potentiel d'attractivité pour les entreprises. En cherchant à optimiser ses ressources, elle a continué à développer un haut niveau d'investissement tout en préservant la solidarité avec ses communes. Une gestion qui lui a permis de décrocher le Trophée de la meilleure direction financière du secteur public au Trophée des Leaders de la Finance 2017.

FAITS MARQUANTS

JANVIER

- **Vote du Budget primitif** pour 1 554,44 M€ en dépenses réelles (842,49 M€ en fonctionnement et 711,95 M€ en investissement).
- **Transfert de 4 compétences (tourisme, logement, fonds d'aides aux jeunes et voirie)** du Département de la Gironde à Bordeaux Métropole.
- **Transfert de 6 équipements sportifs et culturels** à Bordeaux Métropole : Carré-Colonnes à Saint-Médard-en-Jalles, Musée de la Création Franche à Bègles, Maison des sports Les Iris à Lormont, Stade Pierre-Paul Bernard à Talence, Stade Matmut Atlantique à Bordeaux et futur Stade nautique à Mérignac.

MARS

- Bordeaux Métropole lance un **appel au mécénat** pour soutenir la restauration du pont de pierre.
- Premier **séminaire de coopération avec La Cali** (Communauté d'agglomération du Libournais).

AVRIL

- Le **Trophée d'Or de la Finance** pour le secteur public est décerné à Bordeaux Métropole.
- Création du **budget annexe Équipements fluviaux**, suite au transfert de la compétence tourisme fluvial et tourisme d'affaires.

MAI

- Signature de l'accord cadre pour le premier **Contrat local de santé métropolitain**.
- Lancement du marché d'études opérationnelles pour le **projet de liaison Gradignan – Talence – Bordeaux**.

JUILLET

- Notification du marché relatif à la **construction du pont Simone-Veil** et de ses raccordements pour un montant de 69 874 690€ HT.

SEPTEMBRE

- Le **Conseil de développement durable (C2D)** met en ligne les sons de la métropole sur le site soundcities.com, positionnant la Métropole de Bordeaux à la 2^e place mondiale derrière Baltimore et à la 1^e place européenne devant Londres, en matière de richesse (nombre de sons) de sa cartographie sonore.

OCTOBRE

- **Événement #Tester demain du C2D** : 30 ateliers d'initiation avec 18 partenaires : Fablab, Intelligence artificielle, permaculture, design de service, neurosciences, robotique...

DES FINANCES EN BONNE SANTÉ

AJUSTEMENT DES BUDGETS, ENCADREMENT DES DÉPENSES

Équilibrer au plus juste dépenses et recettes a mobilisé les efforts de la Métropole en 2017, dans un contexte financièrement contraint où les collectivités locales ont continué de subir l'effort de redressement des comptes publics. Tous budgets confondus, le budget primitif s'est vu consolidé à 1 554 millions d'euros (M€) en dépenses réelles, progressant de +4,2 % par rapport à 2016. L'évolution des dépenses de fonctionnement a été très encadrée, s'établissant à 842,49 M€. Les effets cumulés de l'intégration de nouveaux agents et des mesures gouvernementales (revalorisation du point d'indice...) ont porté la charge de la masse salariale à 240 M€ (40 % des coûts de fonctionnement). La contribution forfaitaire d'exploitation versée à TBM s'est inscrite à hauteur de 224,6 M€ (+6,3 %), dans un contexte d'amélioration de l'offre. Par ailleurs, la participation au Service départemental d'Incendie et de secours a été évaluée à 59,3 M€, contre 58,9 M€ en 2016. L'enveloppe allouée aux subventions a été fixée à 24,2 M€, dont 3,2 M€ découlant des compétences nouvelles ; les subventions d'équilibre aux budgets annexes ont été dotées de 57,8 M€ (dont 50,2 M€ pour le budget annexe des transports). La Métropole a confirmé son rôle de bouclier des communes en leur reversant directement 56 M€.

Les dépenses réelles d'investissement se sont, quant à elles, établies à 619 M€ ; Bordeaux Métropole affichant un plan ambitieux pour « booster » la croissance de l'agglomération.

Le poste « mobilité, transports et déplacements » représente une part importante des dépenses : 212 M€ d'investissement notamment pour le développement du réseau de transports en commun (chantiers de la ligne D, extension de la ligne C vers Villenave-d'Ornon, projet de BHNS Bordeaux - Saint-Aubin de Médoc et desserte de l'aéroport...)

On note également en 2017, 8,5 M€ de dépenses pour la construction du pont Simone-Veil, 6,6 M€ pour l'amélioration de la rocade et 2,5 M€ dédiés au vélo.

La valorisation du territoire émerge également au rang de priorité, avec un montant réalisé de 162 M€ (+34 % par rapport à 2016). Les dépenses réalisées en faveur de la Haute qualité de vie s'élèvent, quant à elles, à 73,35 M€. Enfin le poste « pilotage numérique et performance de la collectivité » a vu son volume d'investissement doubler et atteindre 43,6 M€ en 2017. 14,4 M€ sont également dédiés au traitement des déchets.

OPTIMISATION DES RESSOURCES

Persistant à ne pas augmenter la pression fiscale, Bordeaux Métropole a cherché à optimiser ses ressources. Tandis que la cotisation foncière des entreprises, la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés non bâties et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères demeuraient stables, la Métropole a poursuivi ses efforts pour développer le mécénat comme ressource nouvelle et outil d'ingénierie financière. Au cours de l'année, la mission Mécénat a ainsi piloté 16 projets et accompagné les services sur 80 dossiers et/ou conventions, essentiellement culturels, sportifs et urbanistiques. Une charte éthique a été adoptée afin de sécuriser un dispositif qui s'adresse à la fois aux entreprises, associations, syndicats professionnels et particuliers.

Côté recettes de fonctionnement : les recettes réelles se sont établies à près de 1 090 M€ (+22,7 M€ surtout du fait des transferts de compétences), tandis que le couple fiscalité / dotations de l'État a baissé pour la 4^e année consécutive.

La Métropole a intensifié ses efforts pour optimiser la récupération d'une taxe de séjour qui a rapporté 5,11 M€ (+6,5 %). Le versement transport est resté la première ressource fiscale de Bordeaux Métropole, avec plus de 179 M€.

2017 a, par ailleurs, été marquée par la baisse des dotations de l'État, engendrant une perte de ressources de 18,4 M€ pour la Métropole (196 M€ en cumulé sur la période 2013 - 2017). Les dotations de l'État ne représentent plus que 19 % des recettes de fonctionnement de la collectivité, contre 36 % en 2011.

FONCTIONNEMENT PROGRESSISTE

UN MODE OPÉRATOIRE CONSCIENT

La Métropole a parallèlement multiplié les actions de nature à améliorer son fonctionnement et l'impact sur son territoire. En matière de commande publique, elle s'est attachée à faciliter l'accès des TPE / PME aux marchés publics : 60,5 % des 732 entreprises ayant travaillé pour Bordeaux Métropole dans le cadre de marchés notifiés en 2017 étaient ainsi des TPE / PME dont 30,5 % étaient installées sur le territoire métropolitain, 40,2 % girondin et 47,4 % aquitain. Par ailleurs, 127 marchés ont intégré des dispositions environnementales. Soucieuse de promouvoir l'achat socialement responsable et l'achat durable, Bordeaux Métropole a continué à veiller à l'intégration de la clause d'insertion dans ses marchés. 162 050 heures ont été réalisées en 2017 pour Bordeaux Métropole. 651 personnes ont bénéficié du dispositif. La direction de l'Achat et de la Commande publique a encore établi un ambitieux « projet de sécurisation de la commande publique », programme de formation visant la montée en compétence des agents. 2017 a enfin été marquée par la dématérialisation totale de la chaîne des dépenses, avec le déploiement de nouvelles procédures de traitement et de certification.

DE NOUVEAUX HORIZONS

2017 a été l'occasion pour Bordeaux Métropole d'acquérir de nouvelles compétences transférées par le Département de la Gironde dans le cadre de la loi NOTRe : 130 km de routes et 56 ouvrages d'art, Fonds de solidarité pour le logement (FSL) et Fonds d'aides aux jeunes (FAJ) sur le périmètre métropolitain, tourisme. La métropolisation poursuivant son avancée, 2017 a également vu la création d'une mission « coopération territoriale » œuvrant pour le rapprochement des territoires et des grandes villes. Ainsi un protocole de partenariat a été signé entre Bordeaux et Angoulême et un dialogue s'est amorcé avec l'agglomération de Libourne.

La Métropole s'est également engagée en faveur d'un contrat de santé métropolitain, dont l'objectif est la coordination entre acteurs locaux pour une politique de santé au plus près des territoires et a poursuivi son engagement en faveur de l'égalité femmes / hommes.

Question études et innovations, le Conseil de développement durable (C2D) a maintenu son niveau d'exigence en 2017. Au-delà de la question des nuisances sonores, l'instance de consultation citoyenne a souhaité explorer les sons de la ville, leur place dans la fabrication de celle-ci et définir ainsi une identité sonore de l'agglomération. Par ailleurs, le C2D a poursuivi son travail sur les relations de l'agglomération avec d'autres territoires proches ou lointains et a organisé plusieurs événements dont un séminaire OpenData en décembre et les premières rencontres de la participation en janvier.

11 NOVEMBRE 2017 • DÉPARTS À PARTIR DE 10H

Courez, devenez mécène...

... et participez à la restauration du pont de pierre!

ÉDITION EXCEPTIONNELLE

10 km des Quais de Bordeaux

www.10kmdesquais.fr
info@10kmdesquais.fr

2€

BORDEAUX MÉTROPOLE

● COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le Compte administratif illustre en chiffres le bilan de l'activité de Bordeaux Métropole en 2017.

À retenir :

En 2017, le volume des dépenses s'élève à **1,458 milliard d'€** en mouvements réels, soit une augmentation de 11 % par rapport à 2016, en raison d'un programme d'équipements particulièrement dynamique. Les recettes, quant à elles, s'élèvent à **1,550 milliard d'€** en mouvements réels.

- **1,169 milliard d'€ de recettes de fonctionnement** dont 93,45 M€ de produit de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) et 179,11 M€ de Versement Transport.
- **491,62 M€ de dépenses réelles d'équipement** dont 212 M€ pour la Mobilité, transports et déplacements, 162,56 M€ pour la valorisation du territoire, 73,35 M€ pour le domaine Haute qualité de vie et 43,7 M€ pour le pilotage numérique et performance de la collectivité.
- Des indicateurs qui confirment **une situation financière saine** fin 2017, mais une épargne nette qui a tendance à fléchir.

Le Compte administratif de l'année 2017 peut être consulté dans son intégralité sur : rapportactivite.bordeaux-metropole.fr

CHIFFRES CLÉS

Près de

130 km de routes et **56 ouvrages**

d'art classés dans le domaine public routier départemental nouvellement confiés à la Métropole.

603

demandes de subventions, dont 456 acceptées et un paiement de 23,23 M€.

Plus de **63 000**

factures traitées par Bordeaux Métropole (contre 38 000 en 2016).

645 000 €

collectés dans le cadre de la mission Mécénat de Bordeaux Métropole.



TERRITOIRES ET MUTUALISATION



Après deux ans de fonctionnement en mode Métropole, 2017 a été l'année de la pleine mesure du fonctionnement mutualisé pour les communes des cycles 1 & 2. Le système de pilotage est opérationnel et un équilibre basé sur l'échange, la mesure des résultats et les axes d'amélioration est atteint. Les premiers bénéfices sont aujourd'hui visibles, avec notamment une élévation de l'offre de services métropolitaine avec des coûts stabilisés.

FAITS MARQUANTS

JANVIER

- Premier **bilan de la mutualisation** : sur 5 000 agents, 3 400 exercent dans le périmètre des services communs et 30 % dans les pôles territoriaux. Le changement de périmètre budgétaire induit par la mutualisation et les transferts de compétences a entraîné une augmentation globale du budget de Bordeaux Métropole de près de 147 M€.
- Début du **2^e cycle de mutualisation** avec trois nouvelles communes : Carbon-Blanc, Bassens et Le Haillan.

AVRIL

- Mise en chantier de la **4^e génération des contrats de co-développement** communes – Métropole pour la période 2018-2020.

MAI

- Validation par le Préfet du **transfert partiel de la compétence sportive** des communes à Bordeaux Métropole pour la modernisation des centres d'entraînement et de formation des clubs sportifs professionnels.

DÉCEMBRE

- **Rencontres** tout au long de l'année du Président de Bordeaux Métropole avec les maires pour faire le point sur l'avancée des projets de la métropole dans chacune des 28 communes.

2017, NÉGOCIATION DES CONTRATS DE CO-DÉVELOPPEMENT 4^e GÉNÉRATION

L'année 2017 a été marquée par l'élaboration et le début de la négociation de la 4^e génération des contrats de co-développement 2018-2020. Lancé par la présentation de la lettre de cadrage au Bureau d'avril 2017, un important travail préparatoire a été engagé entre les services communaux et ceux de Bordeaux Métropole, en amont de la négociation. Il a permis de prioriser et de partager des actions territorialisées, dans le respect du cadrage financier et de la capacité à faire des équipes. Ainsi, les réunions de négociation se sont tenues dans un climat de dialogue constructif.

STABILISATION DU CYCLE 1 DE LA MUTUALISATION, MISE EN PLACE DU CYCLE 2 ET PRÉPARATION DU CYCLE 3

Bordeaux Métropole a également piloté la négociation du cycle 3 de la mutualisation. La même méthode déclinée pour les cycles précédents a été reconduite.

4 communes se sont engagées dans le cycle 3 : le Taillan-Médoc, Floirac, Bègles dont une nouvelle commune (Lormont). 8 agents ont été transférés à Bordeaux Métropole au 1^{er} janvier 2018.

Par ailleurs, Bordeaux Métropole a poursuivi et a conforté l'organisation des revues de contrat d'engagement deux fois par an.

Le travail engagé fin 2016 concernant la définition des révisions de niveau de service et les modalités de chiffrage a été finalisé début 2017 et validé lors du comité de métropolisation du 16 février 2017. Cette méthode a été déclinée pour la première fois en 2017.

LES COMMUNES DES CYCLES 1, 2 PAR DOMAINE (CYCLE 1, CYCLE 2)

FINANCES

Pessac
Le Bouscat
Bruges
Mérignac
Le Taillan-Médoc
Ambarès-et-Lagrange
Floirac
Bordeaux
Blanquefort

AFFAIRES JURIDIQUES

Pessac
Bruges
Mérignac
Le Taillan-Médoc
Saint-Aubin de Médoc
Ambarès-et-Lagrange
Floirac
Bordeaux
Bègles
Blanquefort
Carbon-Blanc

NUMÉRIQUE, SYSTÈMES D'INFORMATION

Bègles
Pessac
Le Bouscat
Bruges
Mérignac
Le Taillan-Médoc
Saint-Aubin de Médoc
Floirac
Bordeaux
Blanquefort
Le Haillan
Ambarès-et-Lagrange
Carbon-Blanc

RESSOURCES HUMAINES

Pessac
Le Bouscat
Bruges
Mérignac
Le Taillan-Médoc
Saint-Aubin de Médoc
Floirac
Bordeaux
Blanquefort
Ambarès-et-Lagrange

COMMANDE PUBLIQUE

Pessac
Le Bouscat
Bruges
Mérignac
Le Taillan-Médoc
Saint-Aubin de Médoc
Ambarès-et-Lagrange
Floirac
Bordeaux
Bègles
Blanquefort
Carbon-Blanc

BÂTIMENTS

Pessac
Bruges
Le Taillan-Médoc
Bordeaux
Ambarès-et-Lagrange

STRATÉGIE IMMOBILIÈRE

Pessac
Bruges
Le Taillan-Médoc
Bordeaux

LOGISTIQUE ET MAGASINS

Pessac
Bruges
Le Taillan-Médoc
Ambarès-et-Lagrange
Mérignac
Bordeaux

PARC MATÉRIEL

Bordeaux
Bruges
Le Bouscat
Le Taillan-Médoc
Ambarès-et-Lagrange

FONCTIONS TRANSVERSALES - PRÉVENTION

Ambarès-et-Lagrange
Bordeaux
Bruges
Le Taillan-Médoc
Pessac
Bègles

ARCHIVES

Pessac
Bruges
Bordeaux
Ambarès-et-Lagrange
Saint-Aubin de Médoc
Bordeaux
Le Haillan
Floirac

Pessac
Ambarès-et-Lagrange
Saint-Aubin de Médoc
Bordeaux
Le Haillan
Floirac

CADRE DE VIE, URBANISME, AUTORISATION D'OCCUPATION DES SOLS ET FONCIER

Pessac
Blanquefort
Bruges
Mérignac
Le Taillan-Médoc
Ambarès-et-Lagrange
Floirac
Bordeaux

LOGEMENT, HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE

Bordeaux
Floirac

VOIRIE

Pessac
Blanquefort
Le Bouscat
Bruges
Mérignac
Le Taillan-Médoc
Bordeaux
Ambarès-et-Lagrange
Saint-Louis-de-Montferrand
Bègles
Bassens

ESPACES VERTS





Pessac
Le Bouscat
Bruges
Mérignac
Le Taillan-Médoc
Ambarès-et-Lagrange
Floirac
Lormont
Saint-Louis-de-Montferrand
Bordeaux
Bègles
Blanquefort
Bassens

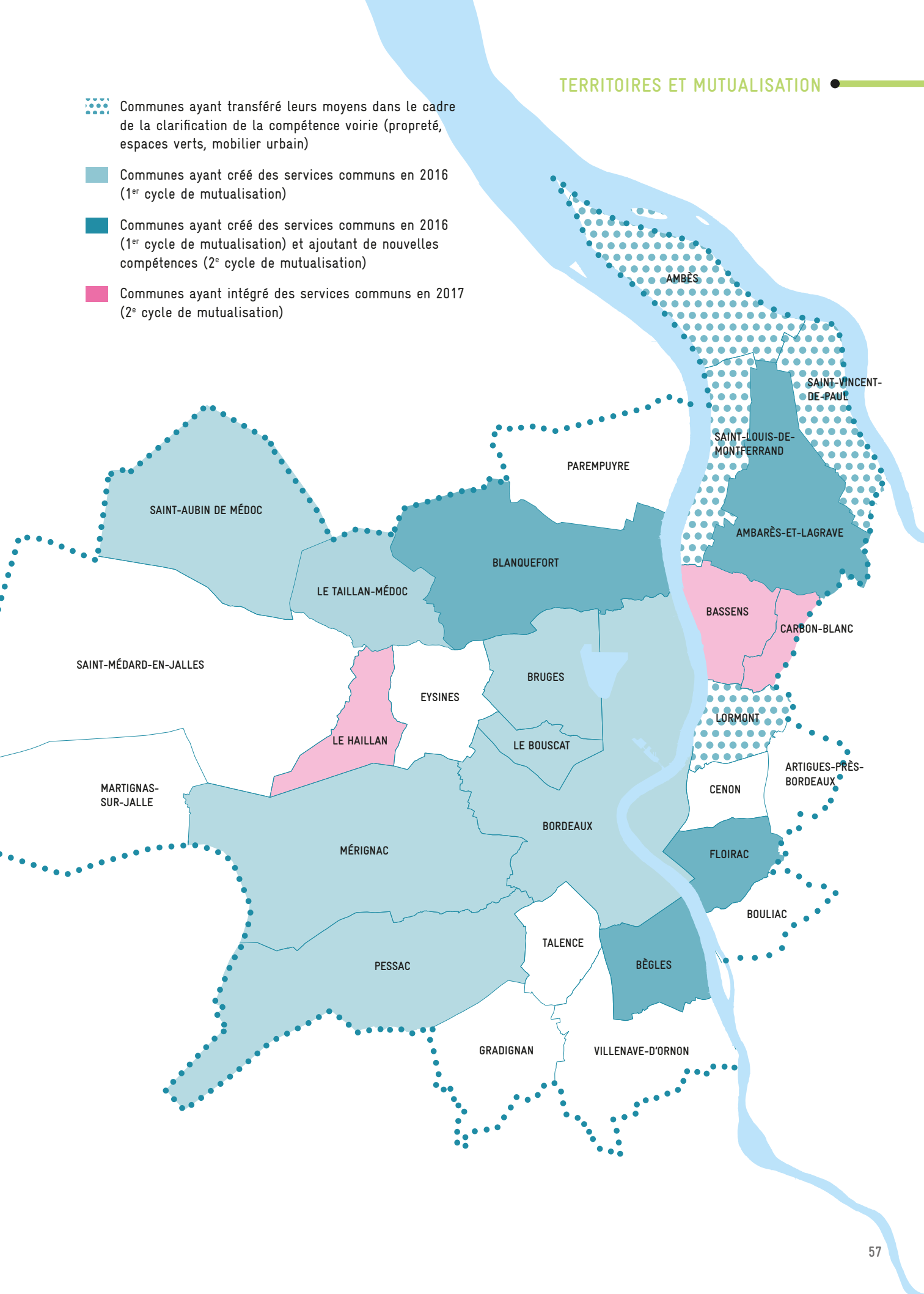
PROPRETÉ

Pessac
Blanquefort
Le Bouscat
Bruges
Mérignac
Le Taillan-Médoc
Saint-Aubin de Médoc
Ambarès-et-Lagrange
Ambès
Lormont
Saint-Louis-de-Montferrand
Saint-Vincent-de-Paul
Bordeaux
Bègles
Bassens

TRANSPORTS, STATIONNEMENT, MOBILITÉ

Pessac
Bordeaux
Ambarès-et-Lagrange

-  Communes ayant transféré leurs moyens dans le cadre de la clarification de la compétence voirie (propreté, espaces verts, mobilier urbain)
-  Communes ayant créé des services communs en 2016 (1^{er} cycle de mutualisation)
-  Communes ayant créé des services communs en 2016 (1^{er} cycle de mutualisation) et ajoutant de nouvelles compétences (2^e cycle de mutualisation)
-  Communes ayant intégré des services communs en 2017 (2^e cycle de mutualisation)



DIRECTION GÉNÉRALE DES TERRITOIRES

LES PÔLES TERRITORIAUX : UN RÔLE CLÉ

Depuis 2016, le rôle des pôles territoriaux a été renforcé en tant qu'interlocuteur principal des communes. Les pôles se sont organisés en véritables services communs, exerçant à la fois des compétences métropolitaines et des compétences communales mutualisées, notamment pour tout ce qui concerne la proximité.

LES CHIFFRES CLÉS PAR PÔLE :

PÔLE TERRITORIAL OUEST :

Blanquefort - Bruges - Eysines - Le Bouscat - Le Haillan - Le Taillan-Médoc - Martignas-sur-Jalle - Mérignac - Parempuyre - Saint-Aubin de Médoc - Saint-Médard-en-Jalles

536 AGENTS

DÉPENSES TOTALES : 39 602 463 €

Mission droit des sols : 7 990 dossiers instruits*

Mission de maîtrise d'œuvre :

- suivi d'exécution des travaux de 67 opérations d'aménagements et 232 chantiers

- réalisation de 115 étapes d'étude*

- 17 chantiers d'éclairage public et enfouissement de réseaux

Voirie : 3 380 opérations d'intervention en régie

Foncier : 154 opérations de négociation

80 circuits de **transports scolaires**

Propreté des espaces publics : 4 412 tonnes de déchets évacués

- Entretien de 388 ha d'espaces verts et naturels

*dossiers instruits : permis d'aménager, de construire, de démolir, certificat d'urbanisme, déclaration préalable

*étapes d'étude : avant-projet et études préliminaires

PÔLE TERRITORIAL BORDEAUX :

Bordeaux

478 AGENTS

DÉPENSES TOTALES : 22 544 000 €

Mission droit des sols : 14 000 dossiers instruits*
et 14 000 visiteurs accueillis

Mission de maîtrise d'œuvre :

- suivi d'exécution des travaux de 47 chantiers
- réalisation de 142 étapes d'étude*
- 52 opérations en maîtrise d'œuvre externe
- 4 plans de circuits de transports scolaires

Voirie : 500 km de voirie entretenus

Propreté des espaces publics : 3 000 tonnes de déchets évacués
- Entretien de 388 ha d'espaces verts et naturels

PÔLE TERRITORIAL RIVE DROITE :

Ambarès-et-Lagrave - Ambès - Artigues-près-Bordeaux - Bassens - Bouliac - Carbon-Blanc - Cenon - Floirac - Lormont - Saint-Louis-de-Montferrand - Saint-Vincent-de-Paul

237 AGENTS

DÉPENSES TOTALES : 25 425 233 €

Mission droit des sols : 2 955 dossiers instruits*

Mission de maîtrise d'œuvre :

- suivi d'exécution des travaux de 75 chantiers
- réalisation de 80 étapes d'étude*
- 120 plans de circuits de transports scolaires

Voirie : 1 599 autorisations d'occupation temporaire et d'exécution de travaux

Aménagement urbain :

- 13 programmes
- 38 études préliminaires
- 14 avant-projets

PÔLE TERRITORIAL SUD :

Bègles - Gradignan - Pessac - Talence - Villenave-d'Ornon

306 AGENTS

DÉPENSES TOTALES : 20 534 609 €

Mission droit des sols : 4 234 dossiers instruits*

Mission de maîtrise d'œuvre :

- suivi d'exécution des travaux de 53 chantiers
- réalisation de 245 étapes d'étude*
- 39 plans de circuits de transports scolaires

Propreté des espaces publics :

- 1 609 tonnes de déchets évacués et 570 tonnes de déchets verts
- 271 dépôts sauvages traités
- 1 313 heures de balayage mécanique et 9 036 heures de balayage manuel

Conception**LEBIG**

Bureau d'Intervention
Graphique de la direction
de la Communication
de Bordeaux Métropole

Conception graphique

Mathilde Hoarau
Pauline Mirac

Rédaction

Carine Arribeux et la direction de la
Communication de Bordeaux Métropole

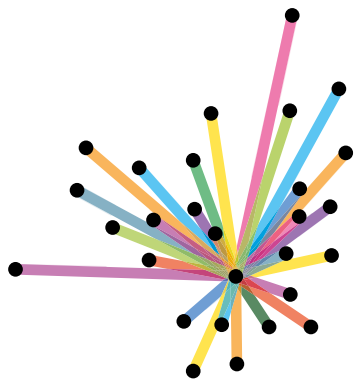
Cartographie

Bordeaux Métropole

Impression

Korus Impression sur papier PEFC

Tiré à 2800 exemplaires
août 2018



BORDEAUX MÉTROPOLE

Esplanade Charles-de-Gaulle
33045 Bordeaux cedex
T 05 56 99 84 84
F 05 56 96 19 40
www.bordeaux-metropole.fr

